

tribune

socialiste

HEBDOMADAIRE
DU PARTI SOCIALISTE
UNIFIE
N° 509, 1,50 F
JEUDI 30 SEPTEMBRE 1971



Pharmacies :
ni recherche,
ni santé,
le profit.

Hebdomadaire
du P.S.U.

Direction politique :
Christian Guerche

Secrétaire de rédaction :
Philippe Guyot

Comité politique de rédaction :

Robert Chapuis - Gérard Féran - Jacques Gallus - Jacqueline Giraud - Christian Guerche - Gilbert Hercet - Christian Leucate - Robert Michel - Henry Rosengart.

Rédaction :

Jean-Louis Auduc - Gilbert Chantaire - Françoise Claire - Jacques Ferlus - François Gyr - Alain Moutot - Dominique Nores - Lucien Saintonge - Jean Verger

Directeur
de la Publication
Guy Degorce

Rédaction :
566-45-37

Administration :
9, rue Borromée
PARIS (15^e)

Abonnements

6 mois 22 F
1 ans 43 F
de soutien à partir de 80 F

C.C.P. 58 26 65

S.A. Imprimerie Editions Moriamé,
61, rue du Fg-Poissonnière, Paris 9^e

Photos :
Collombert (p. 5, 6, 7, 8, 10, 12, 14), A.D.P.N. (p. 5), Archives (p. 5).

Le présent numéro est tiré
à 24.000 exemplaires

PANTHÉON

Petit à petit

(V.O.)

13, rue Victor-Cousin

ODE. 15-04

Permanent de 14 h à 24 h

Le fait de la semaine

Les dépotoirs

Jean-Louis Auduc

Le drame de Clairvaux a brusquement révélé, devant l'opinion, l'existence du problème des prisons en France.

Tourné vers Attica, où les révolutionnaires noirs en révolte étaient assassinés par les racistes, la France bienpensante soupirait : « Ah, heureusement que rien ne se passe dans nos prisons... ».

Et il y eut Clairvaux...

Faire toute comparaison cependant entre Attica et Clairvaux serait partir d'un raisonnement simpliste. A Attica, condamnés à des peines de droit commun, les militants noirs qui forment la grosse partie des prisonniers, sont en fait des prisonniers politiques. En effet, la violence raciste leur interdit tout emploi, les jette dans le chômage, les exécute s'ils veulent se révolter. Il suffit de se souvenir de l'exécution en nov. 69 à Chicago de Fred Hampton, dirigeant des Black Panthers, dans son lit ou de celle de Jackson dans sa prison.

Les prisons U.S. sont ainsi suivant les mots mêmes de Jackson, « des universités du marxisme », des lieux où naît la conscience de classe des militants noirs.

La meilleure preuve est contenue dans le fait que la plupart des revendications des révoltés d'Attica étaient avant tout des revendications politiques.

Le problème de Clairvaux était différent. Par sa brutalité, par ses conséquences, celui-ci, que nous allons étudier, a servi à mettre en lumière trois problèmes dont les polémiques ne s'éteindront pas avec les obsèques du gardien et de l'infirmière ou les paroles rassurantes de M. Pompidou.

Ces trois problèmes sont :

- le problème des otages ;
- les conditions de vie dans les prisons ;
- le rebondissement des querelles à propos de la peine de mort.

Sans entrer dans des polémiques allumées et attisées par la grande presse, il est nécessaire d'examiner ces différents points.

Otages...

Il est absurde de prendre catégoriquement position contre la détention d'otages. En Amérique latine, par exemple, face à des gouvernements fascistes, on a vu les succès que les enlèvements de diplomates pouvaient obtenir, notamment pour la libération de prisonniers politiques. Il nous semble que le problème fondamental dans ce cas particulier était celui de la préservation des vies humaines.

Il y avait à Clairvaux, quatre vies humaines dans l'infirmé-

rie. La négociation ne pouvait avoir pour unique signification que de sauver toutes les vies humaines. Mais, hélas, on connaît les méthodes expéditives de MM. Marcellin et Pleven dans de tels cas. Cestas, où trois vies humaines furent les victimes de telles méthodes est encore à l'esprit de chacun.

Une semaine après, on peut affirmer : tout n'a pas été fait pour sauver les vies humaines à Clairvaux.

Les faits sont à ce sujet accablants pour M. Pleven.

• L'un des défenseurs de Claude Buffet, M^e Thierry Levy, avait offert son aide pour parlementer. Celle-ci fut refusée.

• Aucun psychiatre (ce qui se fait couramment) n'a été appelé pour participer aux dialogues avec Buffet et Bontemps.

Le très gouvernemental Paris-Jour en vient lui-même à dire par la voix de Camille Leduc « Mais nous voudrions être assurés que la loi et la force à son service épuisent d'abord tous les moyens pour arracher des innocents à la violence de notre temps ».

Mais, ce que ne voit pas Paris-Jour, c'est que pas plus que les deux prisonniers, les otages ne comptaient pour M. Pleven. Un gardien et une infirmière faisant leur travail dans les conditions difficiles et pénibles qui sont les leurs — pensez donc, quelle importance ! S'ils avaient enlevé Mme Dassault ou un fils Peugeot, on aurait sûrement pris plus de précautions...

La vie dans les prisons

Les êtres qui vivent dans les prisons sont-ils encore considérés en êtres humains ? La question se pose. Censés être des centres de rééducation, les prisons sont, en fait des ghettos, des « dépotoirs » pour reprendre le mot du directeur de Clairvaux (justement !) en 1970 dans une réponse à une enquête de l'Humanité.

Il faut lire, à ce propos, les deux témoignages. Documents accablants que sont les deux brochures du groupe Information Prisons « Enquête dans vingt prisons » et « Prison-modèle : Fleury-Merogis ».

Il faut entendre la Chanson de Clairvaux, célèbre dans les milieux pénitentiaires, évoquant « une sombre prison aux murailles noircies »...

Entassés dans ces forteresses insalubres, qui trouve-t-on ?

Le plus souvent des jeunes, victimes de la société plutôt que coupables (condamnés à une année pour le simple vol d'une mobylette ou d'une moto) sont enfermés dans la promis-

cuité la plus totale, mêlés aux « caïds », et quasiment ravalés aux rangs de bêtes. Le plus important du séjour en prison est la marque indélébile qu'il porte : le casier judiciaire. Le « sorti de prison » nanti de cette marque au fer rouge aura d'innombrables difficultés à se trouver un emploi ou végétera dans des métiers sordides.

La répression pénale, les cachots moyennageux sont d'ailleurs des pratiques communes dans les prisons. Quant aux contacts avec l'extérieur, ils sont d'une demi-heure par semaine pour le condamné.

Un travail sous-payé, servant aux plus grandes firmes capitalistes est effectué par les détenus, acceptant celui-ci pour échapper à la monotonie des journées.

Ces conditions d'un autre siècle dans lesquelles sont placés les prisonniers secrètent de plus en plus, surtout chez les jeunes, des révoltes.

Car, en France, en Italie également, aux jeunes des banlieues populaires condamnés, aux immigrés, se sont ajoutés, depuis 68, les militants révolutionnaires condamnés par Marcellin ou ses semblables.

Ce mélange détonnant a provoqué dans les prisons italiennes en 70-71 de nombreuses révoltes et une résistance intérieure s'est organisée. La grève de la faim de janvier-février des détenus politiques, la grève de la faim d'août à Grenoble a commencé à poser en France, d'une manière politique, le problème.

Un problème qui n'est en tout cas pas celui de « plus de surveillants », « plus de prisons ». C'est placé sur un plan purement quantitatif, un problème totalement différent.

Il faut bien entendu éviter à l'inverse de sombrer dans l'assimilation globale et simpliste pour la situation française : détenus politiques et détenus de droit commun. Assimilation qui ne servirait qu'à brouiller les analyses nécessaires par rapport à ce problème.

Nous ne devons, cependant pas nous battre pour une réforme de la prison, celle-ci est un des rouages du système judiciaire et pénitentiaire. Dans une société socialiste, l'ensemble de ces rapports seront à redéfinir.

Peine de mort ?

Le troisième problème qu'a remis en lumière (mais a-t-il jamais quitté la scène ?) est celui du débat pour ou contre la peine de mort.

Après la tuerie de Clairvaux, les esprits se sont échauffés, le problème est revenu d'actualité.

Au moment où paraîtra cet article, aura eu lieu dans le ca-

dre de l'émission « Procès » à l'O.R.T.F. un débat sur la peine de mort.

La France est en effet un des seuls pays d'Europe occidentale où celle-ci se pratique encore. Un privilège qu'elle partage avec la sinistre Espagne.

Au sujet de la peine de mort, on entend souvent dire, et une grande partie de la presse le reprend à son compte « je suis pour la peine de mort pour les crimes de droit commun, je suis contre pour les politiques ».

Pendant, les deux problèmes sont intimement liés. On a souvent mis sur le compte de détenus politiques des crimes de droit commun (Sacco et Vanzetti en est un bon exemple).

Puis, même sans peine de mort officielle, la loi et l'ordre ont d'autres solutions.

Christian Riss, le jeune militant grièvement blessé en juillet par un coup de feu à bout portant, en a fait l'expérience.

Aux U.S.A., les militants noirs assassinés à cause de leurs idées ont montré que la suppression de la peine de mort même si elle existe dans certains Etats des U.S.A. est purement théorique.

Trop souvent, au plus, une enquête hâtive, des préjugés nationalistes et racistes (qu'on se rappelle l'affaire de Joseph Karmaticz à Reims) ont failli conduire ou ont conduit des innocents à la peine capitale.

Justice de classe

Un Etat de classe ne peut avoir qu'une justice de classe.

A cette justice de classe, les militants révolutionnaires ne font pas confiance. Mais ils savent qu'il est important d'en exploiter toutes les contradictions et d'utiliser toutes les armes qu'elle peut fournir.

La suppression de la peine de mort, même si elle ne résoud en rien les problèmes et la nature de la justice, peut être, pour les raisons données plus haut, une de celles-ci.

Ce qui renforce cette conviction, c'est de voir un député U.D.R. de Paris, Krieg expliquer sans gêne « que supprimer ou ne pas appliquer la peine de mort serait considéré comme une preuve de faiblesse du pouvoir ».

C'est une réflexion digne d'un membre du parti de la « nouvelle société » qui oublie que c'est la société qui est responsable de la criminalité qu'elle sécrète.

Otages, conditions des prisons, peine de mort, du pain sur la planche, M. Pleven ; du pain que vous et votre parti pourrissez. Mais attention n'agissez pas trop à votre guise. Nous serons attentifs.

Un régime à défendre

Gérard Féran

Personne n'attend plus lors des conférences de presse de Georges Pompidou quelque coup de théâtre gaullien. Quelle que soit la gravité de la situation intérieure ou extérieure, journalistes et téléspectateurs sont conviés à écouter pendant 90 minutes un honnête cours magistral sur les problèmes du moment, agrémenté des inévitables citations littéraires dont l'ancien « prof » de français tient à émailler ses propos.

La dernière intervention du Président de la République est restée dans ce ton : long exposé « pédagogique » sur la crise monétaire, remarques perfides à l'intention des sieurs Edgar Faure et Poniatowski, auteurs de « déclarations en tous genres », et propos sans grande nouveauté en politique étrangère.

Reste à se mettre sous la dent pour les chroniqueurs politiques habituels chargés de maintenir leurs lecteurs en haleine la nouvelle « petite phrase » sur la majorité présidentielle qui ne se confond pas forcément avec la majorité gouvernementale.

L'information, sans grand intérêt, si elle concerne les hommes et les grandes manœuvres des centristes et des

gaullistes ou « fauristes de gauche », prend par contre du poids si l'on envisage la façon dont ce régime a choisi de se défendre.

Pompidou estime, en effet, désormais en accord avec Chaban-Delmas, et contrairement à ce qu'il pensait au début de son septennat, que la bataille pour le régime est plus urgente encore que la consolidation de la majorité. Raisonnement à long terme qui ne manque pas d'une certaine lucidité politique, car il repose sur une constatation parfaitement exacte : le système politique français doit pouvoir transformer en affrontements portant **sur la gestion** du régime des conflits qui portent de plus en plus sur la nature du système lui-même.

Autrement dit, il faut redonner au Parlement et à l'ensemble de la superstructure politique un semblant d'autorité, du côté de la majorité. Journées des parlementaires U.D.R. Journées des Parlementaires U.D.R. de Hyères et les fleurs du Premier ministre à François Mitterrand sont caractéristiques de cette volonté.

La bourgeoisie pourtant n'est pas toujours aussi consciente de ses intérêts de classe. A voir les inquiétudes

électorales précoces des parlementaires U.D.R. on peut imaginer que l'approche des législatives entamera quelque peu cette lucidité présidentielle.

La lamentable prestation de Jacques Chirac dans l'émission télévisée « A armes égales » marque sans doute de ce point de vue le coup d'envoi d'une vaste campagne anticomuniste en France du plus bas niveau, que le P.C.F. utilisera en retour pour obscurcir le débat sur les divergences qui l'opposent au mouvement révolutionnaire.

On le voit déjà dans la campagne qu'il a déclenchée contre Rives-Henrys qui cache mal derrière la violence des attaques personnelles **l'acceptation** des institutions du régime par ce parti.

Il reste que l'intelligence d'un Pompidou ne peut masquer le fossé qui sépare le système politique de ce qui se passe réellement en France. Un poste périphérique rapportait récemment dans un flash les propos d'un couple de vieillards décidés à se suicider s'ils étaient expulsés de leur logement. Un des faits divers tragiques dont la presse est pleine mais qui éclaire d'une tout autre lumière cette France que Pompidou voudrait paisible et bourgeoise.

Car les apparences débonnaires de l'ancien Premier ministre ne peuvent empêcher que s'étalent au grand jour les deux mamelles du régime, le fric et la répression.

M. Pompidou dispose d'une réserve inépuisable de mépris contre les calomnieux. Tant mieux pour lui : il en aura sans doute besoin pour étouffer tous les scandales que couvre son régime. Il déclare « inadmissibles » les propos des policiers en révolte. Inadmissibles en effet pour la bourgeoisie qui ne peut accepter que son ordre soit remis en question par ceux-là mêmes qu'elle entretient pour le défendre.

Mais il est trop tard pour étouffer la crise. Derrière la Garantie foncière, derrière le mécontentement des policiers, derrière la sinistre affaire de **Clairvaux** qui révèle la nature du système pénitentiaire français, il y a la grande famille de tous ces braves gens respectables qui nous entretiennent régulièrement des vertus de la famille, de l'autorité et de l'Etat... Et c'est en leur nom que parle Monsieur Pompidou ! □

Communiqué du Bureau National

Monsieur Pompidou requiert « l'entière adhésion » des Français, mais à quoi ? — à la défense du capitalisme français dans la concurrence redoutable qu'entraîne la crise du système monétaire international. Devant la puissance économique et politique grandissante de l'Allemagne, le président de la République Française n'a pas d'autre projet, malgré ses sarcasmes, que de « faire la course » avec elle pour se placer sur le marché international. La politique européenne n'est plus alors qu'une tentative pour se concilier l'appui des pays inquiets face aux pays inquiétants.

Les risques que la situation comporte pour le capitalisme français sont bien les seuls problèmes dont M. Pompidou paraisse se soucier. Les inquiétudes réelles des Français ne l'inquiètent guère : n'a-t-il pas été jusqu'à regretter que les consommateurs se défendent si mal contre les hausses des prix... Rien de sérieux sur les problèmes de l'emploi ou la dureté des conditions de travail. Rien sur la détérioration du mode de vie dans les villes et les campagnes : c'est à Chicago que M. Pompidou parlait de pollution, pas à Paris. Rien sur les hausses des services publics. Les revendications de policiers se font « de façon inadmissible » comme les autres !

Les téléspectateurs ont pu voir un homme que ne ravageait nulle inquiétude : c'est qu'il est fort loin des durs soucis de leur vie quotidienne. Rarement conférence de presse aura autant négligé les questions qui font les soucis de chaque famille.

Le Président Pompidou a une fois encore rempli son rôle : parler au nom de la France de problèmes qui ne sont pas ceux des travailleurs français. □

Nettoyage par le vide à Gaza

Henry Rosengart

Luttes internationales

A l'intérieur des territoires occupés par Israël après juin 67, l'installation de nouveaux kibboutzim se poursuit, conformément à la politique de « fait accompli » traditionnellement appliquée par les forces sionistes et réaffirmée par Dayan après la guerre des 6 jours.

Ainsi, l'expansionnisme sioniste se poursuit inexorablement, avec l'espoir que le droit international viendra tôt ou tard sanctionner le fait. Le gouvernement israélien aurait bien tort de se gêner, puisque cette politique parfaitement cynique lui a réussi jusqu'ici.

Parallèlement à l'implantation de colonies militaires, l'Etat sioniste continue d'expulser la population palestinienne arabe des territoires qu'il déclare officiellement non négociables. Le comité exécutif de l'Organisation de Libération de la Palestine (O.L.P.), qui regroupe toutes les organisations de commandos palestiniens, a alerté récemment l'opinion mondiale à ce sujet, en déclarant notamment :

« Depuis qu'elle est tombée sous le joug de l'occupation israélienne en juin 1967, la population de Gaza a subi des années de couvre-feu permanent : assassinat et mutilation d'un grand nombre de jeunes hommes et femmes détenus ; arrestations arbitraires et incarcérations sans procès ; femmes et enfants pris comme otages politiques ; bannissement systématique des chefs communaux. La dernière mesure de cette politique de terreur et de colonisation sioniste a été la destruction par bulldozer de milliers de foyers et l'éviction forcée d'environ 15.000 habitants dans des conditions de cruauté indescriptible et sous le faux prétexte de sécurité et de plans d'urbanisation.

« Elevez vos voix contre l'oppression du peuple palestinien à Gaza et exigez :

« 1. La fin de tout transfert forcé de la population de la zone de Gaza.

« 2. La fin des meurtres et mutilations d'innocents civils palestiniens par la soldatesque israélienne.

« 3. L'envoi d'un comité d'enquête de l'O.N.U. chargé d'enquêter sur l'agression contre les vies, les droits et la propriété de la population de Gaza.

« 4. L'expulsion de l'Etat colonialiste sioniste d'Israël des Nations Unies. »

Rappelons qu'en juin 67, le comportement des troupes sionistes valait largement celui des troupes hachémites en 1970-71. Aujourd'hui, incapable de briser la volonté de la population de Gaza, Dayan poursuit sa politique d'intimidation et de terreur.

Coincé entre Tel-Aviv et Amman, aux prises avec deux machines répressives financées par l'impérialisme U.S., trahi par tous les Etats arabes limitrophes, le peuple palestinien résiste toujours avec opiniâtreté. En Israël comme en Jordanie, la résistance armée continue. □

La justice chez Brandt

Raph Fergelson

Au temps de Frédéric II, il y avait des juges à Berlin. Aujourd'hui l'Allemagne Fédérale est un pays sans justice. Je ne veux pas parler des juristes ou des magistrats encore en exercice après avoir légalisé la terreur nazie ; je veux parler de la justice qui doit être rendue !

L'affaire Barbié le démontre : il n'y a pas de justice en R.F.A. Tortionnaire et assassin de Jean Moulin, fondateur et président du C.N.R. et du F.T.P. Max Barel, le S.S. Hauptsturmfuehrer Klaus Barbié a été condamné à mort par contumace le 25 novembre 1954 par le tribunal militaire de Lyon, ville

où il exerça, de novembre 1942 à novembre 1944, la fonction de chef de la Gestapo. D'abord utilisé pour les besoins de la dénazification (sic) par les services secrets américains qui lui assurent un nom de couverture et par le « réseau Gehlen », Barbié, dont la trace est découverte, s'enfuit en Bolivie. C'est seulement après cette disparition que les tribunaux allemands s'intéressent à ses crimes. Pour lui demander des comptes ? Vous n'y êtes pas ! Pour le blanchir. Ainsi en a décidé le procureur Rabl, du parquet de Munich.

« L'appartenance de l'accusé à une organisation criminelle », la S.S., n'est qu'un « fait historique que l'instruction pénale » n'a pas retenu malgré la jurisprudence de Nuremberg inscrite dans le droit international que la Constitution de la R.F.A. s'était engagée à respecter. Cette instruction n'a pas retenu non plus la responsabilité du chef de la Gestapo dans « l'arrestation de la population juive de la région de Lyon et sa déportation au camp d'extermination d'Auschwitz » car « la preuve que l'accusé a participé à l'arrestation en connaissant le vrai destin des victimes ne peut pas être produite ».

Les témoignages des victimes sont ignorés et ceux des « anciens membres du R.S.H.A. et du personnel de surveillance » ne sont également pas retenus car ils « ne pouvaient pas contribuer à l'éclaircissement des faits » indiqués dans les dossiers du tribunal militaire de Lyon. A propos de la déclaration d'un témoin « qui appartenait au Service IV du KDS-Lyon » (Gestapo), le parquet de Munich décide que son témoignage direct « n'apporte essentiellement aucune preuve valable, en tout cas suffisante... ».

Je pourrais multiplier les extraits de la décision qui suspend les poursuites contre Klaus Barbié. Mais la preuve est faite qu'en donnant l'absolution à un criminel de guerre, le parquet de Munich instaure une jurisprudence qui rendra inefficace l'application de la convention franco-allemande, signée le 2 février, en évitant aux tribunaux d'avoir à se prononcer.

La preuve est faite, aussi, qu'en protégeant les criminels de guerre, c'est la justice elle-même qui est menacée. La Constitution est bafouée et le droit international considéré comme un chiffon de papier ! Qu'en sera-t-il de la vie des citoyens allemands quand les assassins, se référant à cette décision, obtiendraient tous des non-lieu parce que rien ne prouvera qu'en appuyant sur une détente de revolver, ils savaient qu'une balle tuerait leur victime : celui qui utilise une arme n'est pas un spécialiste en balistique et le procureur Rabl estime que « du fait que l'accusé a tiré sur une personne, on ne peut conclure qu'il aurait dû connaître le destin de cette personne ». Et s'il y a des témoins du crime, le parquet ne considérera pas leurs déclarations comme « valables ou suffisantes ».

Ainsi en avait décidé Goering lorsqu'il institua la Gestapo pour faire de l'Allemagne un pays sans justice. □

Communiqués du Bureau National

Au moment où la tension s'aggrave entre la République Populaire du Congo et le Congo-Kinshasa, au moment où 10 citoyens de la République Populaire du Congo et 2 ingénieurs français viennent d'être enlevés par des soldats du Congo soi-disant démocratique (Kinshasa), le complot professionnel Jacques Foccart se trouve à Kinshasa et prépare la visite que Pompidou doit faire à Mobutu.

Le secrétaire national du P.S.U. a déjà posé une question écrite au Ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale a propos de la présence de soldats français à Kinshasa. Le Parti Socialiste Unifié dénonce les intentions agressives du gouvernement de Kinshasa et de ses alliés, et assure le gouvernement et le peuple de la République Populaire du Congo, ainsi que le Parti Congolais du Travail, de sa fraternelle solidarité.

Paris, le 27 septembre 1971

C'est le 3 octobre que Thieu sera renouvelé dans ses fonctions de Président du Sud-Vietnam par un simulacre d'élections pour lesquelles l'Ambassadeur des Etats-Unis n'a même pas pu lui fournir un semblant d'adversaire.

Les tentatives de corruption de Ky et Menh par l'Ambassadeur américain Bunker, les revirements de la Cour Suprême sud-vietnamienne, tout cela serait simplement ridicule si cette comédie ne servait à masquer la répression dont sont victimes ceux qui, à Saigon, ont le courage de dénoncer la mystification que représente le « gouvernement » Thieu, simple instrument de la politique américaine de vietnamisation.

L'élection du 3 octobre prouve que l'administration néo-nazie va s'efforcer de maintenir à Saigon des dirigeants fantoches pour défendre les intérêts de l'empire américain.

Le Bureau National du P.S.U. appelle les travailleurs à soutenir le G.R.P. du Sud-Vietnam jusqu'à ce qu'il soit assuré de la disparition complète de l'impérialisme au Vietnam, politiquement et économiquement, autant que militairement.

Paris, le 28 septembre 1971



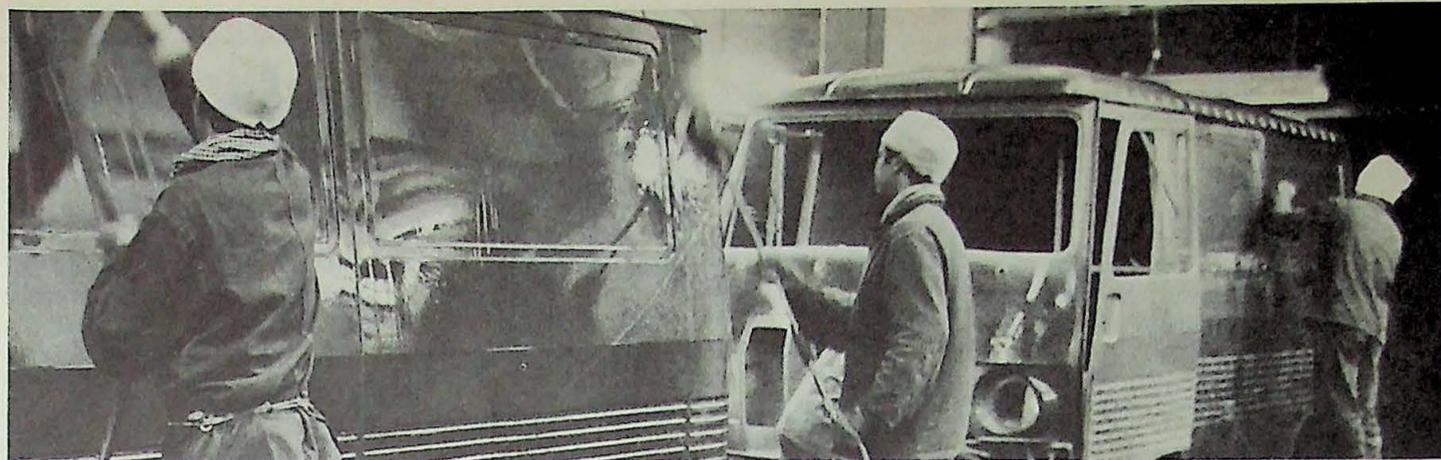
Vers "l'union nationale"

M. Robert Lacoste dont chacun connaît les mérites politiques vient d'être élu sénateur. Sincères félicitations. Comme il a bénéficié du soutien « officieux » de l'U.D.R. et du P.C., selon les dires de M. Pericard, commentateur de l'émission T.V. consacrée aux résultats, nous ne pouvons y voir qu'un gage sérieux de l'unité nationale. Vive M. Lacoste donc, vive la République réconciliée... et vive la France !



Quand le petit "Shah" s'amuse

Au train où vont les choses, la grande fiesta iranienne consacrée au 2.500^e anniversaire de la fondation de Persépolis risque de se transformer en réunion de famille. M. Pompidou vient en effet de découvrir après MM. Nixon, Podgorny et la Reine d'Angleterre, que son agenda trop chargé (ô combien !), l'empêchait de s'offrir ces quelques vacances commémoratives. Chaban-Delmas y sera, dieu merci pour représenter la France éternelle. Au titre de l'aide aux « pays en voie de développement » à ce qu'il semble ! Car l'œuvre est sociale, croyez-le bien. Le Club Méditerranée a passé un accord avec le gouvernement iranien pour occuper les locaux après le départ des chefs d'Etat et de gouvernement. A croire que M. Trigano devient de plus en plus exigeant sur la qualité des figurants qu'il engage pour tester son matériel !



Notre Société

Renault : moins de travail, plus de sommeil

Richard Heuzé

85 % des travailleurs des usines Renault du Mans, 65 % des travailleurs de Billancourt, répondant au C.R.E.D.O.C. (1), déclarent qu'ils souhaitent plus une réduction de leur temps de travail qu'une augmentation de leurs salaires. Cette forte proportion étonne ceux qui relisent l'enquête de l'I.N.S.E.E., en 1967, sur le même sujet : 31 % seulement du personnel de la Régie s'était prononcé en faveur d'un aménagement de la durée du travail. Les enquêteurs s'interrogent sur les causes de ce nouveau comportement, trop généralisé, à leurs yeux, pour pouvoir être expliqué par les augmentations de salaires de 1968 et de 1969. « Cela correspond, disent-ils, plus à une mutation qu'à une évolution. »

En détaillant les données de l'enquête, on constate tout d'abord que du bas au haut de l'échelle des salaires, la proportion de personnes qui préfèrent une réduction de la durée de travail augmente avec le niveau de salaire. Ce sont les cadres, le personnel de maîtrise et, d'une manière générale, ceux dont le salaire mensuel est supérieur à 1 200 F qui, à 85 %, préfèrent cet aménagement. Ceux qui ne gagnent pas 1 200 F par mois, par contre, sont plus réservés (55 % pour une réduction du temps de travail).

Parmi les explications données pour expliquer ce choix, on constate une majorité de préoccupations traduisant un comportement de gens disposant d'une aisance certaine : c'est ainsi qu'un deuxième salaire dans le ménage accentue fortement cette préférence. C'est ainsi, également, qu'un célibataire se prononcera plus facilement qu'un homme marié ayant enfants à charge pour la réduction du temps de travail (94,8 % des célibataires du Mans, 52,8 % des célibataires de Billancourt font ce choix). « La présence d'enfants, dit le C.R.E.D.O.C., entraîne des besoins d'argent et parfois une gêne pour profiter pleinement de

son temps libre. » Enfin, ceux qui se déclarent « satisfaits de leur logement » où ils peuvent pratiquer des activités de loisirs, préfèrent le plus la réduction du temps de travail. Ils disposent d'une vie active extérieure à leur entreprise, que ne possèdent pas les plus mal lotis.

Parmi les critères retenus par les O.P. et les O.S. en faveur d'une réduction du temps de travail, on note un certain nombre de facteurs « négatifs » : travail en équipe (65 % au Mans, 52 % à Billancourt) qui, par trop irrégulier, ne permet pas d'organiser une vie extérieure. Temps de trajets trop longs (89,7 % au Mans, 69 % à Billancourt) qui « réduisent à néant, surtout en région parisienne, pour certains, le temps libre disponible pour les loisirs ». De plus, une heure de voiture « n'est pas une heure en transports collectifs », et ceci accentue l'intensité de la demande. Travail jugé harassant (63 % des O.P. et O.S. de Billancourt, 90 % des O.S. du Mans). Journée de travail jugée trop longue : c'est le cas des O.S. du Mans qui, disposant d'une coupure de deux heures à midi, mais ne rentrant pas chez eux, sont couramment de douze à treize heures par jour hors de leur domicile.

Quels aménagements veulent les OS et les OP ?

Moins un repos quotidien plus important comme le souhaitent les cadres et les employés de Billancourt (40,5 %), moins davantage de congés d'hiver (35,5 % des cadres et employés de Billancourt), mais plus de congés en fin de semaine (34 % des professionnels). A l'inverse de ceux qui mènent une vie dynamique à l'extérieur de leur entreprise, les ouvriers de Renault préfèrent obtenir un temps de récupération plus long en fin de semaine pour compenser la fatigue des cadences, du transport, du

cadre de vie mal conçu pour leur détente. Il est important de remarquer que l'ensemble des activités de loisirs sont axées sur cette récupération : 20 % des O.S. de Billancourt, 11 % au Mans souhaitent pouvoir dormir plus. 17 % à Billancourt, 13 % au Mans se promener davantage, 26 % à Billancourt, 17 % au Mans consacrer davantage de temps à la lecture. Au Mans, la pêche tente 22 % d'O.S. ; la télévision, le jardinage, les soirées avec des amis pour jouer aux cartes tiennent vraiment peu de place dans ses désirs.

Enfin une constatation !

Le marginalisme des travailleurs immigrés est effrayant. 50 % d'entre eux refusent une réduction du temps de travail car ils ne disposent pas du minimum vital. A Billancourt, 62 % avouent n'avoir aucune activité en dehors de leur temps de travail. Leurs souhaits les plus vifs sont plus de sommeil et de promenades. Souhaits de gens parqués en ghettos.

On peut donc noter que :

— La réduction du temps de travail apparaît comme un capital acquis aux travailleurs, à l'inverse des augmentations de salaires, continuellement remises en question par l'évolution du pouvoir d'achat.

— La politique des loisirs, préconisée par les technocrates, n'est pas un fait partagé par la classe ouvrière. Celle-ci recherche davantage un aménagement du cadre de vie qui ne ressemble en rien à une volonté de consommation.

— A la différence de ce que l'on entend trop souvent, la lecture occupe une place importante parmi les souhaits des travailleurs.

C'est l'acquis le plus reconfortant de cette enquête. □

(1) - Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation - 45, boulevard de la Gare, Paris XIII^e.

Les enjeux du débat

Jacques Kergoat

La lettre de la région parisienne C.F.D.T. pose une série de problèmes, d'inégale importance.

L'article incriminé disait :

1) Parlant de la manifestation sur les transports du 26 et de sa combativité : « On était loin de l'aspect traîne-savate qu'avait revêtu à la fin du mois de juin la manifestation organisée par le seul cartel sur les transports » : Guy Gouyet semble croire qu'il y là insulte délibérée aux travailleurs et aux usagers qui participaient à cette manifestation. Il a tort : la combativité plus ou moins grande d'une manifestation n'est pas réductible à la bonne volonté individuelle de ceux qui y participent. Ajoutons qu'il est fréquent qu'une organisation porte un jugement sur une manifestation à laquelle elle ne participait pas ou se trouve donner des chiffres de manifestants différents de ceux des organisateurs, sans que ce soit se sente « insulté ». La C.F.D.T. elle-même a fait, par exemple, connaître son sentiment sur les deux manifestations du 1^{er} Mai, celle des révolutionnaires et celle de la C.G.T., alors qu'elle ne participait à aucune des deux. Cela dit si l'expression « traîne-savate » a à ce point choqué Guy Gouyet, nous la retirons bien volontiers. Disons simplement que la manifestation du 29 juin n'avait paru ni très combative ni très mobilisatrice, et ceci au

dire même de nombreux militants C.F.D.T. qui y participèrent.

2) Un peu de modestie, dit Guy Gouyet. Diable ! Mais à l'appui de son exhortation, il est obligé de solliciter un peu les textes. On peut en effet relire l'article dans tous les sens, on n'y trouvera nulle part que nous expliquons le passage de 3.000 à 20.000 manifestants par la seule présence de la fédération des comités d'usagers ! Cela dit, il reste sans doute vrai que quand tous les courants qui se réclament des intérêts des travailleurs appellent ensemble à manifester, sur des objectifs clairs et combatifs, la participation de nombreux travailleurs s'en trouve facilitée.

La C.F.D.T. ne disait d'ailleurs pas autre chose quand, pour le 1^{er} Mai ou pour l'anniversaire de la Commune, elle se refusait à « cautionner la division ». En ce sens, l'appel à manifester de la F.L.U.T.-C.R.P., comme celui du P.S.U. ou d'autres organisations révolutionnaires ont pu jouer un certain rôle dans la participation massive à la manifestation du 26 août.

3) Guy Gouyet semble penser que nous ne parlons que des initiatives auxquelles nous sommes partie prenante et passons dédaigneusement les autres sous silence. C'est inexact. Nous avons, par exemple, parlé de l'importance qu'avaient eue les signatures col-

lectées par les organisations syndicales et transmises au ministère des Transports, initiative dans laquelle notre parti n'était de toute évidence pour rien. Cela dit, les camarades de l'U.R.P.-C.F.D.T. ne sont pas sans savoir que le P.S.U. n'est plus membre du cartel sur les transports. Sans doute savent-ils aussi que nous avons engagé nos militants à travailler dans les comités d'usagers. Il est de ce fait compréhensible que nous accordions plus d'importance à l'activité de ces derniers.

Quelle stratégie ? Quelles alliances ?

Mais il est probable que ce ne sont pas les considérations précédentes qui ont motivé la lettre de Guy Gouyet. La question — posée dans l'article — de savoir si le fait que le « cartel » ne relançait pas l'action était lié au débat prévu au Parlement entre F. Mitterrand et Chaban-Delmas, permet d'aborder des problèmes plus fondamentaux.

A ce sujet, l'U.R.P. - C.F.D.T. se récrie. Pas plus que nous, dit-elle, elle ne se fait d'illusion sur l'efficacité des joutes parlementaires. Mais c'est à propos de l'action du cartel que nous posons cette question, et non à propos de l'U.R.P. -

C.F.D.T. ! Car enfin, il existe bien une stratégie, maintes fois décrite, qui consiste à ne susciter des mouvements de masse que pour mieux les contrôler et pour les canaliser vers des opérations parlementaires ou électorales. Qu'on l'appelle « démocratie avancée » ou d'un autre nom, cette stratégie est bien celle de certaines des organisations qui composent le cartel. Et François Mitterrand est bien le premier secrétaire d'une des organisations membres de ce cartel.

Ici se posent deux questions : la première est : l'U.R.P. - C.F.D.T. peut-elle, à elle seule, imposer une autre attitude au cartel ? Ici, une seule remarque : l'U.R.P. - C.F.D.T. approuve la demande d'adhésion de la fédération des comités d'usagers au cartel. Fort bien. Si cela était suivi d'effet, il serait sans doute alors possible de poser dans un nouveau contexte la participation de notre parti à ce cartel. Mais c'est la seconde fois qu'une telle demande est formulée. Il y a un an, également, l'U.R.P. - C.F.D.T. avait soutenu cette demande. Elle avait cependant été brutalement rejetée, entraînant le départ du P.S.U. Et l'U.R.P. - C.F.D.T. s'était inclinée.

Deuxième remarque : l'U.R.P. - C.F.D.T. a-t-elle vraiment la volonté d'imposer une autre politique ? Il arrive parfois que nous en doutions. Exemple : la F.L.U.T.-C.R.P.



a invité toutes les organisations syndicales à s'exprimer au rassemblement qu'elle tenait le 17 septembre. L'U.R.P. C.F.D.T. a refusé d'envoyer un représentant ou même un message à ce rassemblement. C'est là un changement de politique important : il y a un an, en effet, l'U.R.P. C.F.D.T. n'avait pas hésité à envoyer, sous la signature de R. Duvivier, un message d'encouragement au premier rassemblement de la F.L.U. T.C.R.P. Deuxième exemple : lors des dernières élections municipales, il existait sur Paris deux listes se réclamant du socialisme : des listes P.C.F.-P.S.-radicaux et les listes P.S.U. - Lutte ouvrière. L'U.R.P. C.F.D.T. n'a pas hésité à appeler à voter pour les premières. Comment les camarades de l'U.R.P. croient-ils que ces attitudes sont interprétées par les travailleurs si ce n'est comme la volonté de s'intégrer au rassemblement des organisations réformistes et de prendre ses distances à l'égard de tout ce qui, de près ou de loin, touche au mouvement révolutionnaire ?

Pour notre part, nous sommes pour l'unité des usagers en lutte comme nous sommes pour l'unité des travailleurs. Mais nous nous refusons à voir les uns et les autres utilisés comme masse de manœuvre pour des opérations parlementaires ou électorales sans lendemain. Nous sommes persuadés que l'opération qui se dessine sous la houlette de François Mitterrand s'inclinera inexorablement vers la droite et ne permettra en rien de résoudre les problèmes que posent les travailleurs.

La C.F.D.T. a encore le choix

Elle peut accepter de cautionner la politique du camp réformiste. Elle peut aussi engager le débat avec le mouvement révolutionnaire et contribuer ainsi à faire apparaître d'autres perspectives que celles de François Mitterrand. Et à l'évidence, la position qu'elle prendra à cet égard ne concerne pas qu'elle-même et ses militants.

Continuer le débat sur ces problèmes, ce n'est pas pour nous mener des « polémiques stériles », c'est pourquoi, d'ailleurs, les pages de ce journal resteront ouvertes aux camarades de la C.F.D.T. Mais, très certainement, il ne suffira pas de débattre. Les travailleurs jugent aussi ce que nous faisons. Dans l'immédiat, notre parti a été saisi d'une proposition de la Fédération des comités d'usagers : que les usagers manifestent eux-mêmes dans la rue le jour du débat Chaban - Mitterrand. Nous avons donné notre accord à cette proposition. D'après ce que nous savons, la même proposition a été faite à la C.F.D.T., ainsi qu'aux autres organisations du cartel. Si, comme le dit Guy Gouyet, l'U.R.P. C.F.D.T. ne se fait pas d'illusion sur l'efficacité des joutes parlementaires, nous sommes persuadés que nous nous retrouverons au coude à coude dans la rue, ce jour-là.

● Nous avons également reçu une lettre de la fédération de Paris du Parti socialiste. En ce qui concerne les transports, cette lettre fait, dans des termes à peu près identiques, les mêmes remarques que l'U.R.P. - C.F.D.T. Nous reviendrons là-dessus.

La lettre de la C.F.D.T.

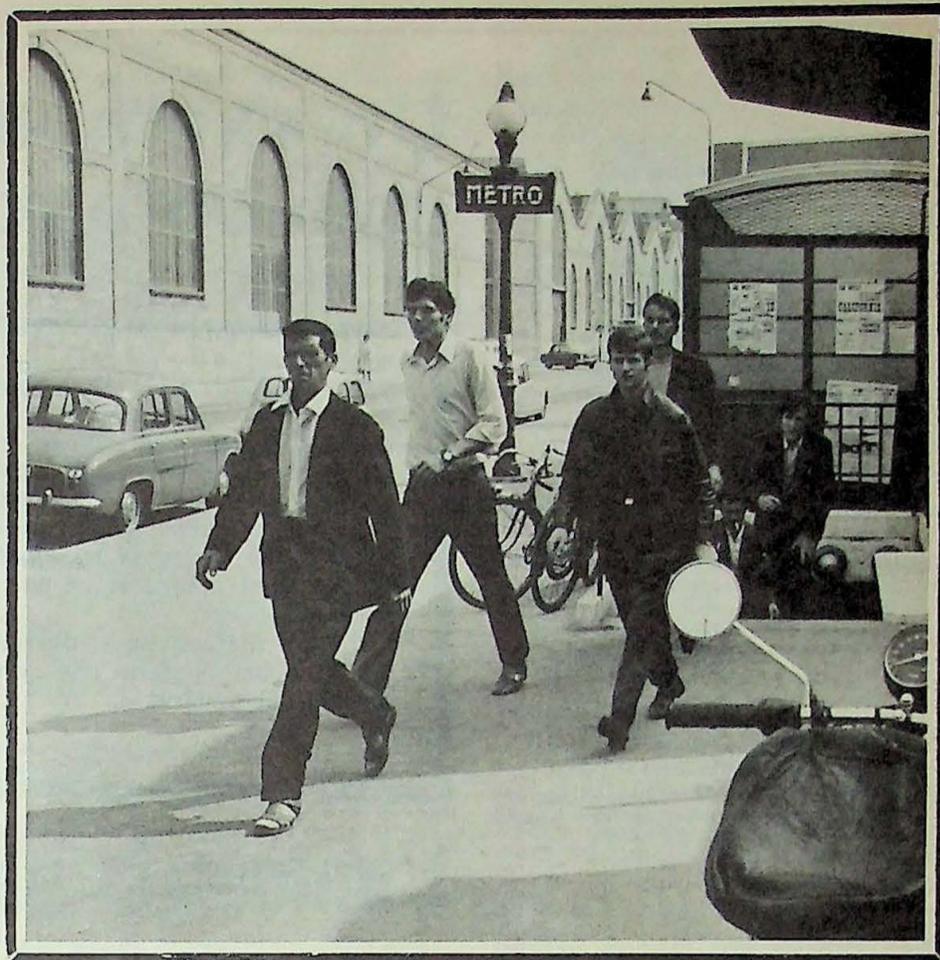
Monsieur le Rédacteur,

L'article intitulé « Transport, un nouvel élan », publié par « Tribune Socialiste » du 9 septembre 1971 et signé J. Kergoat mérite de notre part, un certain nombre de mises au point.

Le ton polémique et critique de cet article vis-à-vis des organisations composant le cartel, ne peut avoir qu'un aspect négatif dans l'action transport engagée par les travailleurs de la Région parisienne.

Traiter de « traîne savate » les travailleurs et les usagers qui ont manifesté le 29 juin dernier, indiquer que cette manifestation regroupait à peine 3.000 personnes (chiffre inférieur à celui donné par les services de police de Marcellin), c'est fausser totalement la réalité et insulter les manifestants du 29 juin.

Par ailleurs, un peu de modestie serait la bienvenue. Laisser penser que lorsque la Fédération appelle, 20.000 manifestants se déplacent alors que trois petits milliers seulement répondent à l'appel du cartel, est faux et peut laisser supposer que l'on est beaucoup plus soucieux à la Fédération des Comités d'Usagers à se mettre en avant, qu'à rechercher les conditions qui permettront à tous les travailleurs de mener sur des objectifs clairs une action unitaire.



Il ne faudrait pas non plus passer sous silence les initiatives prises dans le courant du mois d'août par le Cartel :

- le 11 août, délégations de travailleurs au Ministère des Transports. Plus de 2.000 travailleurs sont ainsi venus protester devant le Ministère des Transports contre les hausses envisagées.
- le 20 août, distribution de plus d'un million de tracts dans la Région parisienne.
- le 26 août, manifestation à Paris à l'initiative du Cartel et à laquelle sont venues se joindre, différentes organisations dont la Fédération des Comités d'Usagers.

Tout cela montre bien que nous ne sommes pas restés inactifs durant le mois d'août et que nous n'avons attendu personne pour prendre nos responsabilités. Dans ces conditions, dire que le Cartel ne semble guère pressé de relancer l'action et que cette « inaction » ne serait pas sans lien avec la lettre de F. Mitterrand au Premier ministre relève d'un état d'esprit que nous pensions révolu. On s'explique mal d'ailleurs, si le Cartel est si inactif, pourquoi la Fédération des Comités d'Usagers demande pour la seconde fois à y adhérer. Nous pensons que la méthode employée pour y parvenir manque pour le moins de logique.

Pas plus que J. Kergoat, nous ne nous faisons d'illusion sur l'efficacité des joutes parlementaires sous la 5^e République. Comme lui, nous savons que le problème des transports en commun sur la Région Parisienne ne se réglera pas à l'initiative des parlementaires et que seule l'action de tous les travailleurs sera capable de faire bouger le pouvoir.

Cette action, nous sommes bien décidés à la poursuivre pour obtenir notamment :

L'instauration d'une carte unique payée par les patrons et le doublement des crédits « transports » prévus au VI^e Plan.

Déjà, l'action menée par les travailleurs à l'appel des organisations syndicales et les partis politiques de gauche réunis au sein du Cartel, a forcé le gouvernement à reculer à plusieurs reprises. Elle a aussi surtout permis une meilleure prise de conscience des travailleurs sur la nécessité de dépasser l'action sur les seuls problèmes de l'entreprise et de se battre sur ce que nous appelons les problèmes du cadre de vie.

Dans cette action, chaque organisation apporte sa contribution y compris la Fédération des Comités d'Usagers. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous approuvons sa demande d'adhésion au Cartel.

Mais, est-il besoin de le rappeler, l'action commune nécessite l'acceptation d'un certain nombre de règles et l'arrêt des polémiques stériles qui détournent l'attention des véritables adversaires que sont le pouvoir et le patronat.

L'action en faveur des transports en commun comme celle que nous menons pour l'instauration d'une société socialiste suppose que les organisations de gauche sachent dépasser les querelles de chapelle dont les travailleurs, qui n'ont pas besoin de maître à penser, ont assez.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de nos salutations syndicalistes.

Signé : G. Gouyet.



Nous publions ici la première partie d'un dossier important sur les scandales des laboratoires pharmaceutiques. Cette semaine, notre collaborateur décrit la situation présente de l'industrie pharmaceutique et de l'enseignement de la thérapeutique. La semaine prochaine, nous aborderons le coût d'une telle organisation et ses raisons. Nous essaierons aussi de définir les solutions socialistes que l'on pourrait proposer pour cette branche.

T.S.

Un exemple type de la collaboration Université-Industrie

Yves Maxant

En France (1), l'enseignement de la thérapeutique est officiellement confié aux professeurs des facultés de Médecine. En fait, il est assuré par la direction des grands laboratoires pharmaceutiques.

Cet enseignement se trouve gravement dénaturé par des impératifs commerciaux et revient extrêmement cher à la communauté.

Du fait de la complexité des mécanismes intellectuels et économiques en cause, ces données sont mal connues du grand public, et même du corps médical.

Voilà pourquoi la situation se pérennise. Et ceci au détriment de la formation scientifique des étudiants en médecine et des médecins, retenant consciencieusement les informations qui leur sont communiquées.

La thérapeutique devrait être — comme l'ensemble de la médecine — un service public. Elle constitue actuellement une sorte de fromage que se partagent un groupe de semi-parasites, aux dépens de l'intérêt général.

(1) La situation est analogue — avec d'importantes nuances — dans les autres pays occidentaux.

L'industrie pharmaceutique détient un quasi-monopole de l'enseignement de la thérapeutique

Soigner en vue de guérir constitue le but ultime de l'activité médicale...

Mais qui apprend aux étudiants en médecine et aux médecins quels sont les médicaments efficaces et comment les manier dans chaque cas particulier ?

Essentiellement, les visiteurs médicaux (1)

Ceci parce que :

— le cours de thérapeutique (lui-même « orienté » — voir ci-dessous) ne dure que quelques mois, et s'éloigne rapidement dans le temps.

— Surchargés de travail, médecins et étudiants lisent peu les articles thérapeutiques, et écoutent peu les communications faites à des congrès sur ce genre de sujet.

— Enfin, le recyclage officiel (E.P.U.) jouit d'une impopularité solide et généralement méritée.

Par contre, les délégués médicaux sont très actifs :

— 300 visites par an et par médecin ; un peu plus d'une par jour.

— « Enseignement » attrayant, rapide, simplifié à l'extrême, par un corps enseignant hyper-courtois, sympathique, patient, souvent intelligent.

— Soutien des arguments oraux par des campagnes écrites insérées dans les revues professionnelles, ou adressées directement par la poste.

— Appui de ces mêmes arguments par de luxueuses brochures qui tendent à donner confiance,

(même si elles ne sont pas lues, leur allure sérieuse peut impressionner).

— Démonstration reprise dans un joli stand par le même garçon ou la même fille, à l'occasion des manifestations scientifiques.

Tout cela est omniprésent, admirablement coordonné par la direction marketing.

— En primes facultatives : séances de films scientifiques, jeux-concours de Q.C.M. (2) avec prix, dîners-débats organisés par l'inévitable visiteur médical devenu, à force de patience, un « véritable copain » (pour preuve : la fréquence du tutoiement entre médecin et vieux visiteur passant depuis des années).

L'influence des patrons est censée contre-balancer l'influence de ce déluge d'informations fournies directement par l'industrie.

Comment ?

— par leurs cours de thérapeutique,

— par leurs conseils aux internes et externes,

— par leurs ordonnances, souvent recopiées avidement par leurs correspondants,

— par leurs articles thérapeutiques, leurs communications à des congrès.

Mais il faut savoir que les enseignants font presque tous des « expertises » de médicaments payées par les firmes entre 5.000 et 15.000 francs (jusqu'à 30.000 francs pour un grand leader national).

Les laboratoires leurs offrent des voyages (pour des congrès), la production gracieuse de leurs films scientifiques, des ouvrages pour leurs bibliothèques, des subventions désintéressées pour leurs recherches, etc.

Dans ces conditions, les plus intègres voient leurs prescriptions et leur enseignement gauchis en faveur des grands laboratoires — les plus généreux — dont ils connaissent personnellement médecins-conseils et directeurs ; ils sont tentés de privilégier les « grands produits » qu'on leur a confiés en expertise, même s'il s'agit de spécia-



lités discutables. Enfin, il convient de souligner le fait qu'eux aussi connaissent très peu de produits par essai systématique personnel. Pour beaucoup de nouveautés, ils doivent se faire une opinion après lecture de la brochure et audition du visiteur médical. Le jugement, favorable ou défavorable, qu'ils émettent au bout du compte dépend bien peu des qualités réelles du produit...

Et pourtant, le message parvient au praticien par le canal prestigieux du « patron », ce qui lui donne un poids considérable.

L'enseignement thérapeutique fourni par l'industrie pharmaceutique est commandé par des impératifs strictement économiques. Très coûteux, il s'avère cependant de mauvaise qualité.

Cet enseignement est extrêmement coûteux.

Une visite médicale revient à 52 francs ; une brochure à 7 francs en moyenne ; un morceau de carton (encart postal) à 1 franc. Une revue médicale nationale fait payer l'emplacement d'une annonce sur carton, en couleur, 10 000 francs, édition non comprise.

Dans ces conditions, chaque médecin « coûte » par année, environ :

- 13 000 F de visite médicale ;
- 13 000 F de papiers divers.

Multiplié par 35 à 40 000 praticiens, cela donne environ un mil-

liard de francs (cent milliards d'anciens francs), consacrés à « la mise à jour permanente des connaissances thérapeutiques du médecin », selon la formule de la Chambre syndicale de l'Industrie pharmaceutique.

Cette somme est répartie entre les différents fournisseurs qui parasitent les laboratoires : agences de publicité, revues médicales (3) (un numéro de la plus lue d'entre elles revient à environ 60 000 F et contient 300 000 F de publicité. D'où la possibilité d'offrir aux abonnés, trois fois par an, des « petites annonces gratuites »).

Il apparaît évident qu'avec ce même argent, il serait possible d'assurer un enseignement postuniversitaire médical de bonne qualité... tout en dégageant des sommes importantes à d'autres fins.

Cet enseignement s'avère peu efficace.

Les conseils prodigués par les visiteurs médicaux et les brochures sont contradictoires.

— Telle maison dit qu'il faut traiter l'hypertension tôt et énergiquement : elle vend le produit A. Telle autre, qu'il faut la respecter dans de multiples cas, l'essentiel étant de traiter l'athérosclérose (elle diffuse le produit B).

— Une laboratoire affirme que la fatigue est due à une carence en vitamines C (ce qui est exact dans le cas particulier du scorbut) ; un autre y voit essentiellement une défaillance en aspartate, etc. Aucun ne soulignera qu'elle est généralement liée à une mauvaise adaptation du sujet à ses conditions de vie : travail harassant, inhumain, appelant des mesures sociales sur le plan individuel, politique sur le plan collectif ; ou, dans d'autres cas, mauvaise organisation de la personnalité, pouvant indiquer une psychothérapie.

— Un visiteur médical dira que l'important, pour une pénicilline orale, c'est de résister au suc gastrique ; l'autre, que c'est de résister à la pénicillinase sanguine ; le troisième, que c'est d'être semi-synthétique.

Au milieu de tout cela, le message (essentiel) du quatrième pourra passer inaperçu : noyé sous les fausses nouveautés, le médecin aura pu laisser passer la seule vraie nouveauté dans le domaine des pénicillines : les pénicillines à spectre élargi, véritables super-tétracyclines.

Les démonstrations sont souvent fallacieuses.

Le visiteur médical a reçu comme consignes :

a) D'utiliser largement l'argument de prestige. « Notre grande Maison », « le professeur X. en est ravi ». (Il s'agit, en fait, de vingt cas réunis par un externe de son service et pour lesquels il a touché un million.)

b) De recourir à des glissements dans le raisonnement : les effets, tout à fait réels, de la forme injectable, seront attribués à la forme orale, et les résultats chez le chat donnés comme applicables à l'homme.

c) De valoriser la molécule nouvelle en passant sous silence le classique associé (papavérine, codéine, amidopyrine) qui assure, seul, l'efficacité du mélange... mais qui n'est pas une nouveauté et qui ne justifie pas le prix tout neuf !

Il est, par contre, tout à fait exceptionnel — et pour cause — de voir l'activité et la tolérance du produit réellement établies par un travail démonstratif : étude chez l'homme, en double aveugle (4) avec la forme définitive (dragées ou suppositoires), dans l'indication exacte où le médicament est lancé, avec interprétation statistique des résultats.

Les laboratoires poussent, enfin, à la consommation.

« Posologies à augmenter... prescrire par trois grands coffrets à la fois, S.V.P... notre produit peut s'associer à tout... à rajouter en fin d'ordonnance S.V.P. » Si ce ne sont pas exactement les termes employés, c'est l'esprit !

L'argument sentimental aidant (ne pas faire de peine au visiteur médical X ni au visiteur médical Y, si sympathiques), les ordonnances s'allongent d'année en année. Avec des risques croissants de non-prise par les malades — 50 % des prescriptions iraient à la poubelle, sans même que le conditionnement soit ouvert, selon une étude récente — et, plus rarement, des risques de potentialisation ou de synergie dangereuses : trois substances à forte action atropinique, camouflées dans trois soupes différentes, peuvent parfaitement se rencontrer fortuitement sur le même papier à tête.

Cet enseignement est commandé par des impératifs purement commerciaux.

En régime d'économie libérale, une entreprise industrielle se donne pour objectif de réaliser, par tous les moyens légaux, une croissance rapide de son chiffre d'affaires (elle peut, par exemple, décider qu'elle doit doubler son chiffre d'affaires tous les quatre ans).

L'industrie pharmaceutique obéit rigoureusement à cette logique. Elle va donc recourir à différents procédés, soit communs à toutes les entreprises capitalistes, soit qui lui sont propres.

Elimination progressive des produits qui valent moins de quatre à six francs la boîte et qui ne sont pas rentables.

Il suffit, pour cela, de n'en plus jamais parler, ni en visite médicale, ni en publicité écrite.

Plus ou moins rapidement, le produit disparaîtra du marché, faute de prescripteurs.

Création de pseudo-nouveautés.

Il s'agit de l'adjonction à la vieille spécialité, seule efficace, d'une molécule coûteuse et inutile dans les indications préconisées.

La vitamine B 6, la vitamine B 12, l'ornithine, l'arginine, les extraits d'organes s'avèrent précieux.

La modernisation du conditionnement et le changement de dénomination aident à masquer la banalité de la formule.

Le médecin ne perçoit pas la manipulation et croit abandonner un vieux produit inefficace en faveur d'un nouveau plus actif. En fait, il obtient la même action thérapeutique à un prix plus élevé et sous un autre nom.

Création d'une molécule nouvelle.

En modifiant légèrement une substance déjà brevetée, on obtient ce qu'il est convenu d'appeler « une molécule originale » (ce qui est exact, mais sur le plan chimique, non sur le plan thérapeutique), molécule dont le prix est largement dépendant de l'arbitraire du fabricant, du fait même de cette nouveauté.

Ces tournages de brevet, sans intérêt scientifique réel, constituent une part essentielle de cette recherche particulièrement coûteuse sur laquelle insiste tant la chambre syndicale.

L'apparition de ces nouveautés n'empêche pas le nombre total des spécialités de diminuer régulièrement. Le retrait de nombreux produits anciens et bon marché compense, et au-delà, la création de quelques dizaines de produits chers. Le Vidal (5) s'allège ainsi progressivement, mais le nombre et le prix moyen des spécialités vivantes, réellement prescrites, augmente très vite.

Bien entendu, ce phénomène, insoupçonné du corps médical, est parfaitement connu des commissions ministérielles qui accordent aux nouveautés pharmaceutiques le remboursement par la Sécurité sociale... D'où quelques difficultés pour les directions de laboratoires.

Mais les membres de ces commissions ne sont pas des monstres et appartiennent à un petit monde « pharmaceutico-médico-administratif » que fréquentent activement les cadres supérieurs de l'industrie. Au cours de cocktails, déjeuners, chasses en Sologne, les participants se découvrent souvent des idées et des goûts communs, ce qui facilite ensuite l'examen bienveillant des dossiers proposés.

En définitive, il arrive fréquemment que le même laboratoire exploite simultanément deux ou trois produits absolument équivalents dans la même indication. Bien entendu, seule la spécialité à 24 F sera poussée ; celle à 5 F sera négligée, celle à 1,40 F ridiculisée par le visiteur médical.

Tout cela est évident commercialement parlant, mais ne tient aucun compte de l'intérêt économique de la communauté.

(1) Il s'agit de 7.000 « représentants » des grandes firmes pharmaceutiques qui visitent régulièrement les cabinets médicaux et les hôpitaux.

(2) Questions à choix multiple. Jeux-tests mettant en valeur la perspicacité du médecin.

(3) Il existe actuellement 700 périodiques médicaux, vivant principalement ou exclusivement de publicité pharmaceutique !

(4) Comparaison du produit et d'un « placebo » inactif, mais d'aspect identique. Le médecin distributeur et le malade ignorent tous deux quel est le « vrai » comprimé. Ils sont tous deux « aveugles »...

(5) Dictionnaire des spécialités pharmaceutiques.



L'affaire Caro

La liberté n'a duré qu'un an

Rémy Grillault

En licenciant Guy Caro, ce n'est pas seulement l'individu qu'on cherche à éliminer, c'est aussi et surtout ses idées, ses méthodes, ses conceptions, beaucoup d'autres choses...

D'abord, la clinique Burloud, qu'est-ce que c'est ? Une clinique médico-psychologique qui, installée sur le campus de Rennes, soigne une cinquantaine de jeunes, étudiants pour la plupart, depuis son ouverture en octobre 1970. Elle dépend de la Fondation santé des étudiants de France (F.S.E.F.) qui gère déjà plusieurs établissements de ce genre.

Et Guy Caro ? La Fondation savait à qui elle avait affaire lorsqu'elle l'a choisi comme directeur médical de la nouvelle clinique. Adeptes des méthodes de « psychiatrie libérale ». Caro est aussi — c'est son tort — un militant politique, critique acharné des structures actuelles de la médecine (cf. son livre « La médecine en question », paru chez Maspéro). Il s'est fait remarquer également par sa défense des minorités ethniques et son militantisme au P.S.U. et à la C.F.D.T. Beaucoup pour un seul homme !

La direction de la Fondation allait vite se repentir de l'audace dont elle avait fait preuve en choisissant Guy Caro. C'est que l'expérience menée à Burloud battait en brèche tous les tabous concernant le fonctionnement d'une clinique médico-psychologique.

L'incident qui provoqua le licenciement — le soutien apporté par Guy Caro, en tant que militant C.F.D.T., à un employé de la clinique menacé d'être vidé par le directeur administratif — cet incident n'est que l'aboutissement d'un long conflit entre Caro et l'administration de la Fondation.

Mais comment marchait donc cette clinique psychiatrique « pas comme les autres » ?

« En sortir »

À Burloud, on utilise des méthodes « traditionnelles » (psychothérapie et médicaments), mais aménagées — par exemple grâce à la discussion, entre soignants et soignés, sur la nécessité de prendre tel médicament. Et surtout, y sont associées des méthodes originales de « psychothérapie institutionnelle », qui reposent sur un partage collectif du savoir et des prises de décisions dans l'établissement. Une telle conception du travail en commun condamne irrémédiablement la distinction schématique, administrative, entre personnel soignant et non-soignant (entretien, enseignants, administration...). En effet, le travail de chacun a une incidence, à un degré ou à un autre, sur le travail thérapeutique. Il paraît donc normal d'associer tout le monde à ce travail thérapeutique.

Hierarchie : un coup dans l'aile

L'expérience menée à Burloud remet donc en cause la division du travail et des responsabilités, au grand dam de Sainte Hiérarchie et de ses adorateurs. Non seulement les décisions se discutent collectivement au sein de l'équipe soignante (médecins,

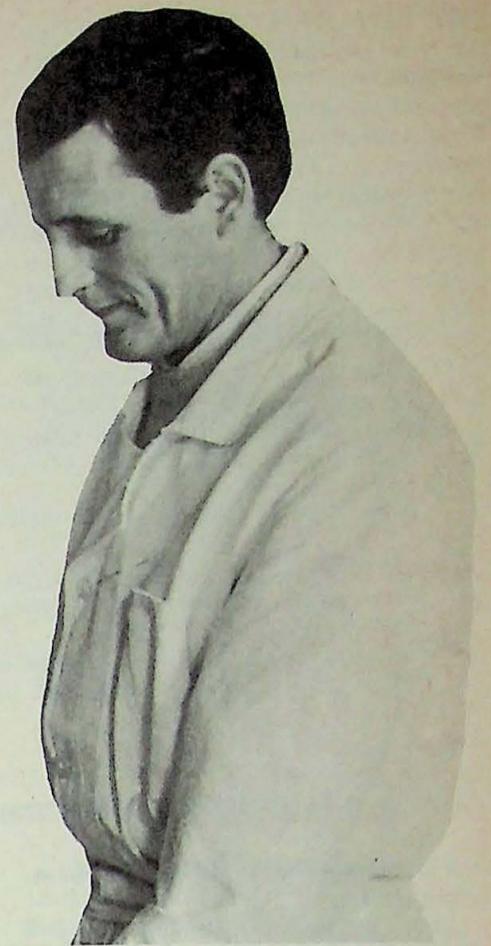
infirmiers), mais on cherche à combler le fossé qui sépare soignants et non-soignants. Cette séparation était pourtant une des règles d'or des cliniques médico-psychologiques, et plus d'un employé non-soignant a dû son licenciement au fait de s'être laissé aller à discuter avec un malade, ce qui est un privilège du médecin traitant. Chacun à sa place, et surtout à chacun ses attributions. On n'a pas pardonné à Guy Caro d'avoir empiété sur le domaine de son voisin, le directeur administratif de la clinique. Mais déjà le sacrilège avait été consommé par le refus de nommer un surveillant-chef et un surveillant adjoint. Il est vrai qu'à Burloud, ce genre de fonctions n'était guère apprécié.

Libertés : alors, c'est l'anarchie ?

Des surveillants, d'abord, pour quoi faire ? On touche ici au problème des libertés laissées aux pensionnaires : drogue, alcool, sexualité, toutes ces questions ne sont pas résolues par une répression draconienne. Cela dépend en grande partie des malades eux-mêmes, qui bien souvent ne demandent qu'à se libérer d'aliénations, qui ne sont que le reflet d'oppressions familiales et sociales.

La liberté d'organiser des réunions des discussions, constituent également une nouveauté encore peu courante dans les cliniques médico-psychologiques, où les velléités d'organisation autonome (politique, syndicale...) des malades font l'objet d'une répression sévère. Un document relatif à la réforme des règlements intérieurs de la Fondation précise que cette réforme (plus libérale) s'effectuera « à l'exception des cliniques médico-psychologiques qui feront l'objet d'une autre étude quand l'époque en sera venue (sic) ».

Aujourd'hui, cette époque est venue. Mais ce sont les intéressés qui « réforment » les règlements, et de rude manière !



A propos de syndicalisme

On a reproché à Guy Caro son militantisme C.F.D.T. Pourtant, un établissement de santé, c'est pour ceux qui y travaillent une « boîte » comme une autre ; la lutte syndicale s'y déroule comme ailleurs, malgré des conditions particulières. La phraséologie bourgeoise sur la neutralité de la médecine tend à masquer ce fait sous les plis de la blouse blanche. L'intrusion d'un trouble-fête comme Caro dans une clinique fait voler en éclats pas mal d'illusions. On soulève la blouse blanche et on s'aperçoit que, là aussi, il y a exploitation, hiérarchie, brimades, répression, licenciements... Dans la Fondation S.E.F., fédération de petits établissements très dispersés, la carotte et le bâton font bon ménage sous l'égide d'un paternalisme hypocrite. Le statut de la Fondation, « organisme privé à but non lucratif », lui donne même l'apparence extérieure de la charité, de la philanthropie et du désintéressement. La réalité est tout autre et la rentabilité reste l'objectif principal.

Le personnel est divisé à l'extrême :

- Géographiquement, dans de petits établissements installés à Paris, Grenoble, Rennes, Vence...
- Par branches de soins, selon la « spécialité » de l'établissement : malades pulmonaires, médico-psychologiques, handicapés, etc.
- Hiérarchiquement (éventail des salaires très étendu).
- Par les innombrables cloisonnements entre les diverses fonctions : soins, études, entretien, alimentation...

Guy Caro faisait entrer en force la C.F.D.T. dans ce milieu fort peu syndicalisé, où régnait une C.G.C. toute-puissante, forte de l'adhésion et du soutien des médecins-directeurs, cadres et gestionnaires des établissements.

Des résultats

Ce qu'on pardonnera difficilement au Dr Caro, c'est aussi que ses méthodes thérapeutiques donnent des résultats. Preuve est ainsi donnée qu'il n'est pas nécessaire — bien au contraire — de disposer d'une organisation répressive, contraignante, autoritaire, pour évoluer vers la guérison. L'hôpital psychiatrique traditionnel, « l'asile de fous », surpeuplé de débiles mentaux, d'alcooliques, de vieillards gâteux et autres indésirables rejetés par la société, est d'ores et déjà condamné au musée des horreurs moyenâgeuses où il figurera en bonne place entre ses équivalents, la caserne et la prison.

Est-ce seulement une question de moyens financiers ? Et peut-on concevoir le développement d'îlots libéraux, tels que Burloud, au milieu d'un océan d'oppression sociale ? Les obstacles rencontrés par Guy Caro montrent que ce n'est pas chose facile, et que c'est finalement cette société elle-même, aux aliénations qu'elle produit, que l'on doit s'attaquer. De cela, Guy Caro lui-même est conscient.

Autour de Burloud

Une tempête de forces réactionnaires s'est déchaînée autour de l'îlot libéral du Dr Caro, dont il ne faut pas oublier qu'il est conseiller général des Côtes-du-Nord, fief électoral de Mlle Marie-Madeleine Dienesch, Secrétaire d'Etat à l'Action sociale et à la réadaptation. Cette dernière a le bras long auprès de la Fondation S.E.F., ne serait-ce que parce qu'au Conseil d'Administration de la Fondation siègent des représentants des ministères de la Santé, de l'Education nationale et de l'Intérieur.

Et puis l'ancien directeur de la Fondation, le Dr Douady, habile manoeuvrier, a été remplacé par un homme à poigne, le Dr Thibier.

Enfin, comme de bien entendu, il y a une histoire de gros sous. La direction de la Fondation effectuait des démarches auprès du préfet d'Ille-et-Vilaine afin d'obtenir un relèvement du prix de journée de la clinique Burloud. L'obtention de cette rallonge passait peut-être par l'élimination d'un directeur médical trop remuant...

Et maintenant ?

Le licenciement de Guy Caro a eu des repercussions imprévues pour ses auteurs, qui voient la pierre qu'ils ont soulevée leur retomber sur les pieds. En effet, le scandale est public, alors que la politique constante de la Fondation S.E.F. consiste à ne jamais effaroucher l'opinion, surtout les familles et leurs médecins, grands pourvoyeurs de pensionnaires pour les établissements de la Fondation. Le remplissage des lits (c'est-à-dire la rentabilité) passe par la « bonne réputation ». Avec l'affaire Caro, c'est gagné !

Mais cette affaire a, hélas, des conséquences plus graves pour les malades, parmi lesquels on observerait des tentatives de suicide à la suite des récents événements. Cet élément ne doit pas être négligé non plus. Ce sont les pensionnaires de Burloud, premiers intéressés, qui ont donné l'exemple de la solidarité militante avec Guy Caro en boycottant le restaurant de Burloud. □

Les formes nouvelles de la "politique des revenus"

André Barjonet

La « politique des revenus » que l'on aurait pu croire morte depuis 1968 fait, de nouveau, une timide apparition sur la scène sociale. De quoi s'agit-il ?

Tout d'abord, la notion même de « revenus » est équivoque et réactionnaire : en déterminant ce qui « revient » à chacun (le salaire à l'ouvrier et, bien sûr, le profit au capitaliste) cette politique ne peut, par définition (et dans le meilleur des cas) que consacrer l'exploitation capitaliste.

Mais, en fait, c'est bel et bien d'aggravation qu'il s'agit et pas seulement de consécration.

Tout le problème pour les auteurs de cette politique est de freiner l'augmentation des salaires dans les secteurs industriels de pointe (à haute productivité) sous prétexte de protéger les petites et moyennes entreprises des secteurs arriérés de l'industrie...

Comme les entreprises de pointe sont aussi souvent (je dis bien : « souvent », et pas « toujours ») celles où la combativité ouvrière est la plus grande, cela signifie que la prétendue politique des « revenus » n'est rien d'autre qu'une *police des salaires* qu'au nom de la solidarité ouvrière le gouvernement serait heureux de confier, par syndicats interposés, aux intéressés eux-mêmes !

Un fiasco total

Qu'il s'agisse des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne ou de la France, la politique des revenus s'est toujours traduite par un fiasco total et cela pour une double raison. D'une part, le grand patronat capitaliste (dont les marges de profit sont en général suffisantes pour permettre des augmentations de salaires relativement importantes) a tout intérêt à ce que ces augmentations se propagent dans les secteurs archaïques de l'économie de façon à les détruire et à faciliter la concentration capitaliste : c'est, en somme, le modèle de croissance sauvage, à la japonaise, adopté depuis peu par une partie du grand patronat français.

D'autre part, les organisations syndicales (et notamment la C.G.T.) dont le passé historique n'est en rien comparable à celui des confédérations de Suède, d'Allemagne ou de Grande-Bretagne ne peuvent évidemment pas accepter le suicide politique que signifierait leur participation ouverte à une telle police des salaires.

Aussi bien, le danger principal n'est pas là. Le danger réside, à mon sens, dans toute une pratique syndicale traditionnelle (délégations, pétitions, défilés, grèves rituelles, etc.), presque exclusivement orientée vers les revendications quantitatives et

La Direction politique nationale a décidé en accord avec la commission nationale entreprises, de retenir les dates des 11 et 12 décembre pour la conférence entreprises. Elle aura lieu dans la région parisienne.

Les travailleurs de la chaussure ne marchent plus

De notre correspondant

L'entreprise « Le Trappeur » à Sillans est bien connue pour la fabrication de chaussures de ski. 150 travailleurs, qui fabriquent 500 paires de chaussures par jour sont en grève avec occupation de l'usine depuis le 17 septembre et après avoir mené des actions depuis avril 1971.

Au cours des années 68-69 l'entreprise « Le Trappeur » a été absorbée comme dans de nombreuses branches par le groupe international André, d'industrie, le secteur chaussure connaît la concentration industrielle.

En avril 1971, la direction André internationale désigne un bureau d'organisation du travail, le cabinet OBM Paris. Cette désignation a pour objet d'améliorer la productivité, réduire les prix de revient afin de rester compétitif. La promesse est faite aux travailleurs, qu'en aucun cas leurs salaires seront diminués.

A la même date, les organisations syndicales sont informées qu'une réorganisation de l'usine allait avoir lieu avec aménagement des postes de travail et chronométrage. La direction fait connaître que « l'expérience » commencera par l'atelier piqure-préparation, représentant 59 personnes dont une très grande majorité de femmes.

Le 24 juin, la direction annonce qu'une nouvelle grille de salaires, qui avait été préparée à Paris par le cabinet OBM serait mise en application.

Après deux jours de travail, les ouvrières eurent vite fait leur calcul. La mise en application de la nouvelle grille de salaires entraîne des pertes de salaires horaire de 0,50 à 100 F et plus pour certaines catégories. D'autre part cela augmente les cadences de travail de 20 à 25 %. Les ouvrières du service piqure-réparation se réunissent en assemblée générale et demande à leur représentants syndicaux C.G.T.-C.F. D.T. une réunion extraordinaire. Après une longue discussion, les délégués reviennent informer le personnel, que le directeur ne voulant rien améliorer, maintenant sa décision.

qui, bon an mal an, aboutit à un pourcentage assez facilement prévisible d'augmentation des salaires. Cela est si vrai, que les économistes officiels (ceux du Plan, par exemple) parlent d'une tendance inévitable à la hausse (d'un « trend ») des salaires qu'ils intègrent dans leurs calculs.

Or, dans la mesure où les organisations syndicales ne prennent pas en charge par ailleurs (ou ne prennent qu'insuffisamment en charge) la conduite de luttes mettant plus directement en cause le système capitaliste, elles s'intègrent dans une politique des revenus de fait, même si elles dénoncent verbalement cette politique.

Entreprendre les actions qui ne peuvent être intégrées

Entendons-nous bien : je ne veux pas dire par là que les revendications « quantitatives » soient dépassées ! Pour les salariés les plus mal payés (et ils sont nombreux) les revendications de salaires demeurent primordiales et il serait très sot d'opposer ces revendications à celles portant, par exemple, sur les cadences de travail. Je ne veux pas dire, non plus, que toute action syndicale soit nécessairement récupérée. Je voudrais, simplement, attirer l'attention sur le fait qu'il ne suffit pas de dénoncer — encore que ce soit indispensable — les contrats de progrès, la nouvelle société ou la politique des revenus : encore faut-il faire en sorte que, concrètement les actions revendicatives même les plus justifiées ne puissent pas, directement ou indirectement, être intégrées par le système.

Ce qui, de toute évidence, n'est pas intégrable c'est bien le contrôle ouvrier tel que nous l'entendons c'est-à-dire en particulier la pratique du fait accompli en matière, notamment, de conditions de travail. Or, l'axe de lutte du contrôle ouvrier ne s'oppose pas, bien sûr, aux revendications traditionnelles qui restent toujours nécessaires et souvent indispensables. Mais il permet de donner un contenu et un sens nouveaux à ces revendications qui, intimement liées cette fois, aux actions concernant les cadences (donc la productivité) ne peuvent plus dès lors être un des éléments intégrés de la prévision économique patronale et gouvernementale.

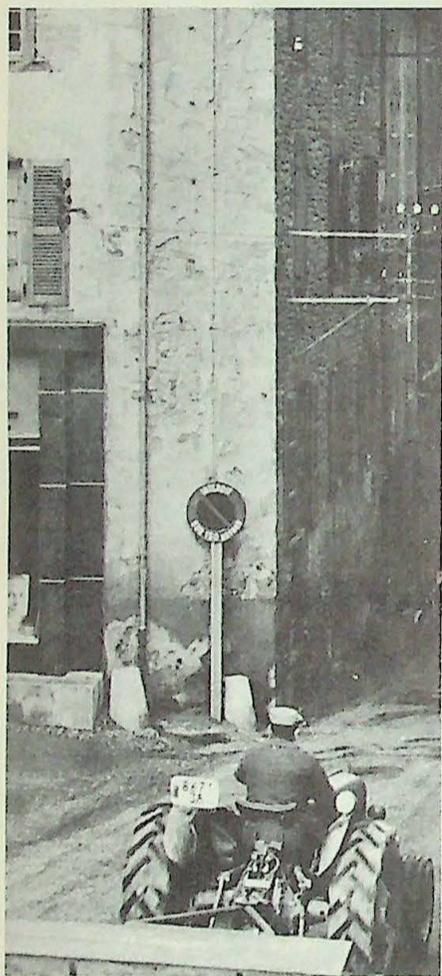
Dans la mesure, donc, où nous récusons ainsi la stratégie globaliste du pouvoir (même et surtout si elle réussit à intégrer une opposition trop souvent théorique des syndicats) nous forcerons celui-ci à se replier sur une tactique fragmentaire du coup à coup dont il n'aura pas l'initiative. □

Discussion sur la grille des salaires

Nouvelle assemblée de l'atelier où les ouvrières arrêtent le travail pour protester contre cette attaque caractérisée sur les conditions de travail et sur les salaires.

Au cours de cette assemblée, le directeur vient en personne expliquer au personnel concerné, qu'il fallait accepter la grille, pour faire baisser le prix de revient, qui risquaient de mettre l'entreprise en difficulté. Les ouvrières protestent, le directeur repart dans son bureau sans avoir convaincu personne.

Face à cette situation, la réaction des ouvrières est rapide. Elles refusent de rendre les tickets de production tout en travaillant normalement.



La direction informe, qu'elle ne sera pas en mesure de pouvoir faire la paie d'août si les tickets n'étaient pas rendus, que les ouvrières seraient payées au minimum conventionnel de leur catégorie.

Faisant perdre ainsi à certaines ouvrières jusqu'à 50 % de leur moyenne habituelle de salaire. La direction convoque le comité d'entreprise pour faire part aux délégués de la baisse de production depuis la rentrée des vacances par les ouvrières étant payées au minimum de leur catégorie. La direction met en chômage technique les monteuses pendant deux jours en les avertissant 20 minutes avant la sortie de 18 h. Soulignons la volonté répressive d'une direction.

L'intransigeance du patron et la réplique des ouvriers

Suite à une commission de conciliation départementale, l'inspection

du travail, la direction reste intransigeante sur ses positions.

L'ensemble des travailleurs productifs de l'usine réunis en assemblée générale, après avoir entendu le compte rendu de cette réunion décident la grève avec occupation après un vote à une grande majorité. La direction menace face à la combativité des travailleurs et fait pression, elle renouvelle sa déclaration de non-garantie de l'emploi.

La direction a deux moyens pour améliorer la productivité, la rentabilité de l'entreprise.

1. Elle augmente les cadences, le rendement et baisse les salaires par l'application arbitraire d'une nouvelle grille de salaires.

2. Elle menace de licencier, ce qui aurait pour résultat de réduire le nombre de personnes au travail tout en augmentant la production.

Cela démontre s'il en était besoin, que la rentabilité se fait toujours sur le dos des salariés.

Dans l'entreprise, les travailleurs sont organisés avec des sections syndicales C.G.T. 2/3, C.F.D.T. 1/3. La syndicalisation est de 90 %. A l'intérieur de l'entreprise, le débat est largement ouvert. Les délégués n'imposent pas leur point de vue en assemblée générale, les travailleurs se déterminent librement.

Cela ne convient pas à un permanent de l'Union départementale C.G.T. de l'Isère chargé du secteur, ignorant la nature du conflit invoquant le danger d'un Secours rouge imaginaire à Sillans.

Les membres C.G.T. de l'intersyndicale de la chaussure de l'Isère n'ont pas apprécié les formes d'action aventureuses décidées démocratiquement par les travailleurs. Ils jugent sévèrement les délégués C.G.T. de l'entreprise « Le Trappeur » de ne pas mener le conflit mais de laisser conduire l'action par les travailleurs.

On ne peut que constater l'attitude différente de l'Union départementale C.F.D.T., qui écoute et laisse prendre l'initiative à la base.

Une unité combative

L'ensemble des travailleurs ont décidé de reprendre le travail après avoir obtenu des aménagements substantiels sur la grille de salaires. Les travailleurs, qui, au cours de la lutte ont réalisé une unité combative, savent que la lutte sur les conditions de travail contre l'organisation capitaliste du travail est une lutte de chaque instant, qu'elle demande une organisation dans chaque atelier afin d'imposer des conditions et des cadences de travail, que les travailleurs auront eux-mêmes définies.

Dans les discussions, les travailleurs soulignent, que leur conflit revêt les mêmes caractéristiques, que les conflits du Mans, ou d'Evian, la lutte sur les conditions de travail, les cadences inhumaines. Que dans l'économie capitaliste, les normes de travail sont toujours imposées.

PSU

PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ



DES MILITANTS DU PSU PRESENTES PAR

michel rocard

epi

Interviews recueillies par Noël Monier

Format 14 x 20 - 240 pages - Prix 13 F
Bon de commande à « Tribune Socialiste »
9, rue de Borromée, PARIS XV
C.C.P. Paris 5826 65

« P.S.U. DOCUMENTATION »

Vient de paraître

N^{os} 22-23

Sur le mouvement politique de masse 2 F

Numéros disponibles :

N^o 8-9 - Histoire du P.S.U.

N^o 13 - Les petits commerçants et la crise du commerce.

N^o 16 - Les travailleurs immigrés.

N^o 18-19 - Le hiérarchie des salaires.

N^o 20-21 - Le capitalisme contemporain.

Le numéro simple 1 F

Le numéro double 2 F

Abonnement : les 20 numéros 15 F

à « TRIBUNE SOCIALISTE »
9, rue Borromée - PARIS XV^e

Paiement à la commande

Par chèque bancaire ou postal C.C.P. T.S. 58.26.65 Paris.

A Thonon-Evian, après la colère des O.S. et la défaite de Riboud

La lutte des ouvriers d'Evian-Cachat s'est développée sous les formes du contrôle ouvrier sur des objectifs politiques essentiels : la dignité des hommes, les conditions de leur travail. La solidarité des paysans, des pêcheurs, des commerçants, de plusieurs communes a élargi la prise de conscience. Des contradictions sont apparues, entre les intérêts des diverses catégories : elles ne pourront être dépassées que sur une base politique.

Le dimanche 3 octobre, à l'initiative du P.S.U., les travailleurs ouvriers et paysans de la région du Chablais se réuniront avec des travailleurs de la Cachat pour tirer le bilan de la lutte et en examiner les prolongements. Michel Rocard et Basile Volokhine participeront à cette Assemblée d'Ouvriers-Paysans, organisée sur le lieu même d'une lutte exemplaire. Michel Rocard tiendra l'après-midi à Thonon une réunion publique pour exprimer la position du P.S.U. sur la lutte des travailleurs de la Cachat, le malaise de la police (après le congrès d'Evian) et la crise du dollar. C'est sur le terrain des luttes ouvrières que le P.S.U. répondra à Pompidou !

Fermetures en Lorraine

Michel Camouis

Une entreprise ferme en Lorraine. C'est une information qui dans la région ne surprend plus personne. La situation de l'emploi se dégrade de jour en jour. Pour les quatre départements lorrains les demandes d'emploi non satisfaites s'élèvent à 7.000, dont 3.000 pour le seul département de la Meurthe-et-Moselle.

Les promesses de solutions émanant des pouvoirs publics, les déclarations fracassantes des hommes providentiels (tel J.-J. S.-S.) ne peuvent plus tromper les travailleurs.

Après Fraize-Plainfaing (textile), Faulquemont (mines) et Chaligny (tricoterie) où la lutte a empêché les fermetures, les travailleurs savent qu'ils peuvent imposer leur loi au patronat.

Un dernier exemple leur en est fourni par les tuileries de Jeandelaincourt (Meurthe-et-Moselle). Cette tuilerie est la seule entreprise du canton, les autres ont disparu. Les 160 salariés, rescapés des licenciements de l'année dernière se sont vu proposer par leur patron un incroyable marché : la fermeture ou le licenciement de quarante-cinq personnes sans garantie de reclassement. C'est ça la concertation.

Pourtant après huit jours de grève, le patronat était obligé de faire des concessions. Face à la détermination ouvrière, on pouvait tout à coup retrouver des emplois pour les futurs licenciés.

C'est bien là une nouvelle démonstration que la réplique est possible. Mais les travailleurs réalisent maintenant que le temps des batailles au coup par coup est dépassé. Le problème de l'emploi doit être posé dans son ensemble et il faut imposer la mise en place d'infrastructures (transports, logements, formation professionnelle) qui permettent l'implantation d'entreprises nouvelles. Ou bien les Lorrains n'auront le choix qu'entre le chômage et l'exil.

La bataille ne fait que commencer. □

L'affaire Perrier

Interview de Jean Daumas

Nous avons rencontré Jean Daumas responsable syndical de la C.G.T., Source Perrier, à Vergèze, et lui avons demandé de nous expliquer cette affaire Perrier. Il l'a fait bien volontiers, écoutons-le parler.

Après Mai-Juin 1968, nous avons entendu dans la bouche de certains responsables cette phrase, sans cesse répétée : « Jamais plus ce ne sera comme avant ». Cela était vrai, pour une part, dans le domaine positif, c'est-à-dire celui de la prise de conscience de la masse. Cela s'est traduit par le développement de luttes de plus en plus dures à la base, sur des positions de classe affirmées pour le plus grand effroi du patronat et du gouvernement qui depuis cette date a accentué la répression contre les militants et les travailleurs. Si nous faisons un bilan des militants responsables éjectés des usines, sous de multiples formes et sous divers motifs, depuis 1968, nous serions effarés. Le cas Perrier se place dans ce contexte répressif sans aucun doute.

Pourquoi cette affaire ?

C'est tout simple, une organisation qui lutte, qui entraîne les travailleurs sur des positions de classe, qui démystifie le capitalisme sous « tous » ses aspects idéologiques, qui grâce à l'action incessante de ses nombreux militants où les jeunes ont été acceptés à part entière aide les ouvriers à prendre conscience de leur force, l'unité avec la C.F.D.T., la coordination dans le trust et enfin l'action résolue et efficace, tout cela conjugué impose des reculs sérieux au trust Perrier. Des revendications « politiques » sont arrachées : diminution du temps de travail, retraite partie du salaire non hiérarchisée, lutte contre les cadences ; la productivité n'a augmenté que grâce à l'automatisation, (celle individuelle des travailleurs manuels de l'embouteillage a diminué en trois ans), dénonciation des mercenaires, lutte contre les heures supplémentaires et l'individualisme, etc., tout ce qui repose les fondements de la société bourgeoise a été ou mis en brèche ou démystifié. Cette phrase du P.-D.G. Epry confirme tout cela : « A Vergèze c'est devenu impossible de commander ! » (sic).

On comprend facilement le pourquoi du problème. Il faut trouver le moyen de démolir ce bastion syndical, ce syndicat « dur » comme le dira le cadre Jacques Delon (chef du département des « relations humaines »).

L'occasion

Si l'on veut continuer à vendre des bouteilles, il faut que cela soit extrêmement subtil, car en aucun cas la direction n'attaquera de face à Ver-

gèze. Elle a trop peur (et elle n'a pas tort), elle attend donc une occasion.

L'occasion c'est la grève de juin 1970 avec l'occupation des locaux, c'est aussi les prétendus exactions, insultes, coups, bousculades, inventés pour la cause par la direction. Mais, la véritable clé du problème c'est Epry, P.-D.G., qui la donne sur le palier de son bureau, alors qu'à bout d'argument pour justifier son refus de négocier, il s'écrie : « Il y a 50 gauchistes de trop à Vergèze, j'en ai assez de cette anarchie ! »

Le grand mot est lâché « 50 gauchistes de trop ».

Des gauchistes à Vergèze

Je sais que ce bruit a été largement répandu dans le département et bien au-delà, et que malheureusement une publicité outrancière a été faite sur cette affirmation, au sein même de notre organisation syndicale. Je vous avoue bien franchement n'avoir jamais approuvé la façon dont le phénomène gauchiste a été analysé par la gauche communiste ou sympathisante. Mais c'est un autre propos. En ce qui concerne Vergèze, il est vrai, et nous ne l'avons jamais caché, qu'il y a eu des divergences importantes entre notre syndicat de base et la ligne confédérale. Cela date de bien avant 1968, date à laquelle le grand public a découvert le gauchisme. Ces divergences, dès 1967, portaient en particulier sur la façon de concevoir les formes de lutte, sur la hiérarchie, sur les nationalisations en régime capitaliste, sur la propagande capitaliste dans la presse syndicale.

En Mai-Juin 68, nous avons aussi ressenti comme un coup de poignard, après Grenelle, les négociations par branche qui avaient enlevé son unité au mouvement. Ne pensez pas que c'est l'abandon de la prise du pouvoir que nous avons critiqué, c'est l'abandon des revendications essentielles, temps de travail, retraite, sécurité sociale, droit syndical, qu'il fallait régler à chaud et dont tous les syndicats présents portaient la responsabilité.

Cela nous l'avons dit dans nos congrès, dans nos réunions, comme nos statuts nous en donnent le droit. Certes, nous avons connu aussi des tracts, à la porte de l'entreprise, attaquant avec virulence le P.C.F. ou la C.G.T. Toujours est-il que cette campagne des « gauchistes à Vergèze » a filtré et les milieux policiers informés, la direction l'a été tout naturellement. →

Un contexte politique favorable

C'est depuis de longs mois que la répression « anti-gauchiste » bat son plein. Les consignes sont précises, il faut frapper et les tribunaux sont extrêmement sévères. Quelle meilleure occasion pour Perrier de présenter les militants qui le gênent comme de dangereux « gauchistes » dont il faut se débarrasser. Les prises de position (déplorables à mon avis) de la gauche traditionnelle face à cette répression aide « objectivement » Perrier. Même avec une réaction ultérieure le dossier bien complet permettra à ceux qui rendent la justice de le faire sereinement. Voilà pourquoi Perrier contourne la protection légale des élus et s'adresse aux tribunaux pour des fautes de grève. Mais le jugement qui licencie cinq délégués sur neuf est significatif. Ils sont licenciés pour avoir été des « meneurs ». Pourtant 900 personnes s'étaient prononcées en assemblée pour la grève avec occupation !... et c'est les responsables qui « trinquent ». Cela ressemble étrangement à l'application de la loi « anti-casseurs ».

Pour confirmer cette analyse, j'entends encore l'avocat de la direction Gony à l'audience devant une salle pleine de travailleurs en grève ce jour s'écrier : « Nous avons la chance de posséder en France de grandes centrales syndicales, sérieuses, disciplinées dont nous pouvons être fiers, mais que dire de ces petits groupes d'irresponsables qui mènent dans leur sein une activité scissionniste et qui sont condamnés par elles, tel est le cas de Vergèze. »

Voilà comment la direction Perrier s'est servie de cette campagne calomnieuse qui a été menée contre nous. Ce qui n'était que des divergences se termine en drame.

Chacun maintenant prend conscience de la gravité du problème, mais réagit comme il le peut.

Les réactions :

Les seules initiatives d'actions concrètes, grèves, manifestations publi-

ques ainsi que plusieurs campagnes d'information par tracts, affiches, etc., sont venues des syndicats de la Source C.G.T. et C.F.D.T. (ces derniers ont eu deux camarades embarqués sur la galère gauchiste). Il est à noter que seul du groupe les syndicats C.G.T. de Vichy et Saint-Yorre ont débrayé en signe de protestation. Du côté des Fédération et Union départementale, cela n'a pas dépassé pour l'instant le stade de la protestation, motions, interventions auprès de plusieurs ministères, meeting, assemblée de militants.

Pour les syndicats de base, ceux de Paris ont été reçus par notre P.-D.G., sans succès. De nombreuses protestations ont été adressées à la direction par un grand nombre de syndicats, certaines accompagnées de pétitions.

Un volumineux courrier de solidarité a été reçu à Vergèze émanant des organisations politiques et syndicales.

Conclusions

Les cinq licenciés travaillent encore grâce à l'appel qui suspend l'exécution du jugement. C'est cet appel est fixé au 27 octobre 1971. Les travailleurs de Perrier ne pourront rien pour leurs militants s'ils sont seuls.

Le procès de Perrier est un procès politique, c'est sûr, et dépasse le cadre de l'entreprise et du trust.

Son verdict est une des conséquences de l'opposition irréversible entre le P.C.F. et les groupe « gauchistes » et de leur affrontement dont se servent nos adversaires.

Je sais que beaucoup se rendent compte qu'ils se sont trompés sur notre compte, mais il est bien tard.

Pas trop tard en tout cas pour essayer de débarrasser le mouvement ouvrier d'une décision du tribunal qui condamne des délégués pour leur action syndicale et qui veut en quelque sorte que les responsables syndicaux se cachent sous leur dessous d'escalier pendant une grève.

Ce sont les organisations concernées qui ont la parole. □

O.J.T.R. à l'œuvre

A Hesdin, petite ville du Pas-de-Calais, les travailleurs sont sous la loi des patrons de combat. La main-d'œuvre jeune et féminine y est particulièrement surexploitée.

● Vingt licenciements sont annoncés chez Compax, fabrique d'aggloméré rachetée par un trust.

● Ryssen, industriel, maître de la ville, refuse les augmentations, mais se paie un hélicoptère.

● A la Sotra, on doit se syndiquer à la C.F.T. fasciste au moment de l'embauche.

● Dans les entreprises de confection Sergeant et Bouffart, la loi des cadences règne et le sous-paiement constitue la récompense.

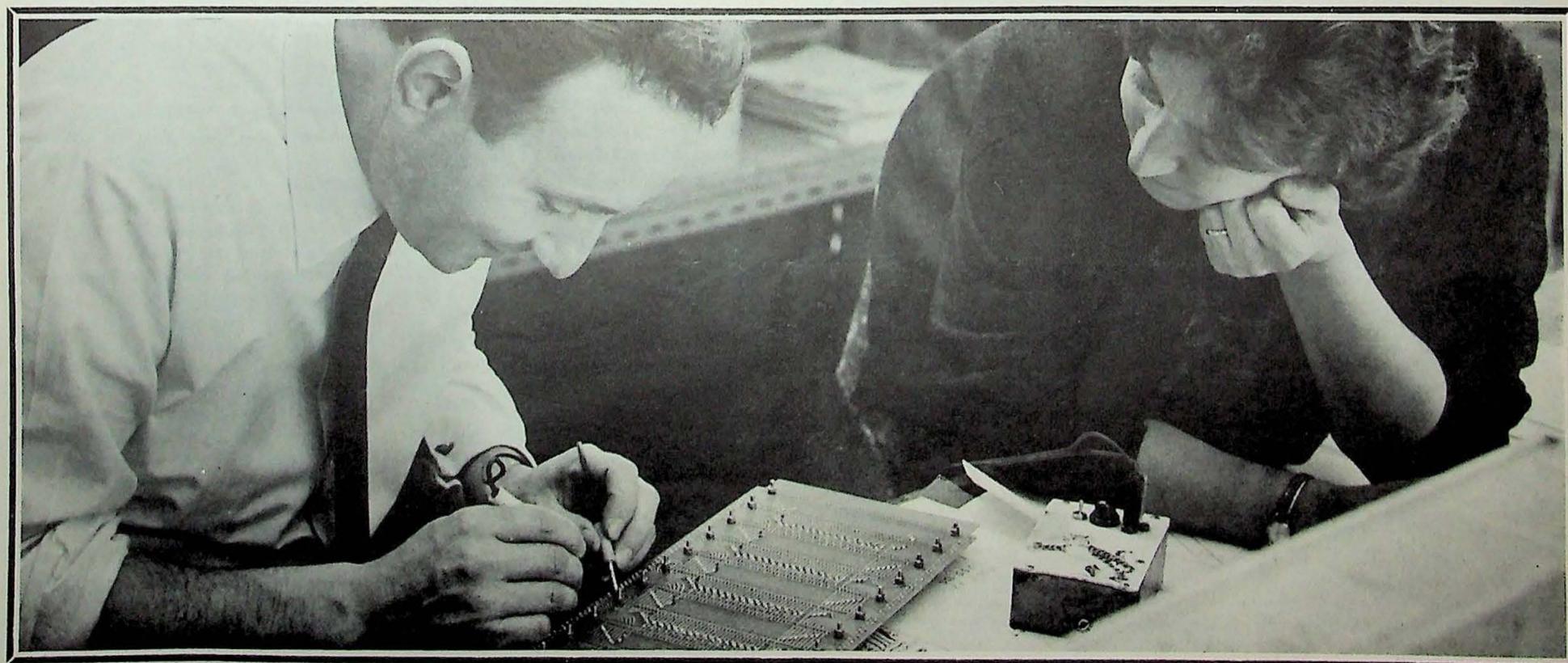
● Dernièrement, à la bonnetterie Bouffart, employant 72 femmes, deux filles sont licenciées pour manque de rendement, contre la légalité bourgeoise elle-même. En effet, on leur donne un préavis de huit jours alors qu'une des filles est employée depuis plus de six mois.

Face à cela, les jeunes travailleurs réagissent, ils distribuent un tract signé de l'Organisation des Jeunes Travailleurs Révolutionnaires, dénonçant cette situation et appelant les jeunes de la région à une réunion le samedi 26 septembre.

La répression ne se fait pas attendre. Les licenciés, les distributeurs de tracts sont interrogés de façon contradictoire par la police afin de connaître qui a réalisé ce tract. On les intimide pour que la réunion n'ait pas lieu : les flics disent qu'ils viendront avec les patrons accompagnés de travailleurs du syndicat C.G.T. Cette affirmation est grotesque, un jeune ayant participé à une réunion du syndicat C.G.T. pour information. Patrons et policiers, aidés par la petite bourgeoisie (comme le café indicateur où se réunissent les jeunes) ne reculent devant rien, allant jusqu'à convoquer les filles licenciées à la gendarmerie au moment de la réunion tandis qu'une voiture de police patrouille dans la ville.

Malgré cela, les jeunes travailleurs continuent la lutte contre les licenciements et les cadences, contre la répression anti-ouvrière et anti-jeune. Ils ont rencontré d'autres jeunes de la C.G.C.T. de St-Omer. Ceux-ci leur apportent un soutien actif, informant les travailleurs de Hesdin employés à la C.G.C.T.

Comité O.J.T.R. de Hesdin



Déclaration de Rénovation Syndicale

(Région parisienne)

Avant la troisième étape de l'action déclenchée par les syndicats enseignants de second degré (S.N.E.S., S.G.E.N., S.N.E.P.) les militants qui se réclament de R.S. tiennent à s'exprimer publiquement sur cette action.

Bien que l'on puisse s'interroger sur : les conditions dans lesquelles cette action a été déclenchée et menée, et sur la nature des objectifs mis en avant, un échec du mouvement signifierait plus que la défaite de quelques appareils syndicaux, elle mettrait en cause l'action syndicale elle-même. Du coup, la grève change de sens. Au-delà de ses objectifs premiers, et à cause du conflit qu'elle a suscité entre les syndicats et Guichard, elle prend le sens d'une défense de l'action syndicale.

C'est pourquoi la connivence qui semble s'être établie entre la direction du S.N.I. et Guichard constitue de fait un véritable sabotage de l'action dans le second degré, préjudiciable à l'ensemble du syndicalisme enseignant.

En faisant grève, les enseignants se battent sur les vraies urgences :

- Réduction des effectifs des classes à un maximum de 25.
- Garantie d'emploi pour les personnels non-titulaires (auxiliaires, suppléants, etc.).

L'éducation des jeunes, c'est notre affaire à tous

Marie-Thérèse Mathieu

Tel a été le thème d'un tract distribué à 22.000 exemplaires par la section du 13^e arrondissement de Paris fin septembre. Pourquoi et comment ?

Dès le mois de juin, les camarades de la section avaient pensé que le secteur enseignement serait sans doute un des points chauds de septembre, notamment à cause des grèves annoncées par le S.N.E.S. et qui nous paraissaient fort contestables, dans leur contenu, leur date et l'impossibilité de les préparer avec les parents et les grands élèves. D'autre part, nous avions été absents des luttes menées dans l'arrondissement autour des problèmes scolaires au cours de l'année : incidents du lycée Rodin, suspension d'un professeur de philo. Mme Do Chi Cuong, longues grèves du lycée technique Estienne, (métiers du livre et de l'imprimerie), et de certains C.E.T.

Notre action s'était bornée au soutien de certains Comités de Lutte lycéens, et à l'appui d'une « opération-sourire », d'explication sur la voie publique organisée par les élèves d'un lycée de filles. Il nous fallait nous manifester et l'occasion s'en présentait avec la rentrée.

Fin août, le bureau donne un mandat précis au groupe de travail « Enseignement » : **le P.S.U. doit faire connaître publiquement son point de vue sur la rentrée scolaire.** Sont invités à rejoindre le groupe tous les mili-

tants concernés par les questions d'enseignement sur le 13^e : enseignants ou assimilés, parents ayant des enfants scolarisés dans l'arrondissement, lycéens.

Cette première rencontre tripartite aborde en premier lieu la question de la rentrée scolaire. L'échange d'informations et de points de vue est d'autant plus fructueux que les camarades présents sont plus divers : instituteurs, profs du secondaire, du technique, psychologues, élèves de terminale, parents de jeunes en lycée, primaire et maternelle. Cela nous permet de dégager les grandes lignes de ce que nous voulons faire savoir au public.

1. C'est toute la population qui est concernée par la crise de l'école.

Il faut expliquer pourquoi nous l'affirmons et le faire en langage simple, en nous gardant du vocabulaire spécialisé. Il ne suffit pas de parler des profs-qui-ont-été-à-cause-de-ces-vacances et même si cela gêne les usagers de l'école, il ne faut pas entrer dans le jeu du ministre qui cherche à endormir l'opinion. Un tract C.D.R. a été distribué dans l'arrondissement montrant l'opinion contre les enseignants. Il faut rétablir la vérité.

2. Mais nous ne voulons pas apparaître comme soutenant un mouvement de grève décidé sans avis de la base, sur un catalogue-fleuve de revendications dont beaucoup sont corporatis-

Une révolte ambiguë

Albert Rousselles

Le jour prévu de la rentrée effective des classes dans les lycées et collèges le mercredi 15 septembre, la grande majorité des enseignants ont fait grève. La semaine suivante — le mardi à Paris, lundi et vendredi en province — le S.N.E.S. et le S.G.E.N. (C.F.D.T.) ont appelé à nouveau à l'arrêt de travail ; la semaine suivante, une autre journée de grève est prévue.

La répétition des grèves, la forte participation le premier jour surtout, laissent l'impression d'un mouvement puissant. En un sens c'est vrai.

Mais peut-on uniquement mesurer la force d'un mouvement à l'importance de la participation au départ ? Il faut juger aussi le caractère dynamique de l'action, c'est-à-dire sa possibilité à la fois de durer et de s'élargir.

Ce sont les problèmes de la nature de la revendication et de la forme de l'action qui sont ainsi posés.

Des objectifs multiples

Les revendications portent sur la durée des congés scolaires, la pré-rentree de deux jours, la durée hebdomadaire du travail, les effectifs des classes et l'emploi des auxiliaires.

Ces multiples revendications avancées font que les enseignants font la grève avec des *objectifs différents* et, par conséquent, ont des motivations différentes de faire grève. Le rôle du syndicat était de choisir les objectifs précis qui avaient une signification positive pour l'ensemble des travailleurs. C'est en ce sens que le licenciement des auxiliaires était le problème prioritaire : sait-on que dans certaines académies du nord de la France il peut y avoir jusqu'à 44 %

d'auxiliaires dans le personnel enseignant du Second degré ?

Sait-on aussi que les auxiliaires ne disposent d'aucune protection légale de leur emploi ? Qu'ils n'ont même pas le droit à un *préavis* pour leur annoncer la perte de leur emploi ?

La seconde revendication unifiante porte sur les *effectifs* des classes et les conditions de travail qui leur sont liées.

C'est à partir de ce moment-là et de ce moment-là seulement que le problème des congés scolaires pouvait être posé. En laissant sur le même plan des revendications de *qualité politique inégale*, le syndicalisme enseignant a tendu une belle perche au gouvernement et à la presse à sa dévotion pour enlever tout potentiel dynamique à une grève bien partie, mais dans la confusion.

Grèves à répétition

En même temps, proposer trois grèves de 24 heures étalées sur une quinzaine de jours revient à entretenir une agitation, certes, mais aussi à laisser au gouvernement le choix du moment de la négociation — c'est-à-dire *après* — de même qu'avec des objectifs multiples on laisse au gouvernement le choix de la nature des revendications sur lesquelles il fera semblant de concéder quelque chose. Obtenir quelques jours de vacances de plus — et seulement cela — serait-il considéré comme un succès par les enseignants en général et par les auxiliaires en particulier ?

En fait, cette révolte des enseignants, par son ambiguïté même pose tellement de problèmes importants que nous nous proposons d'aborder plus à fond prochainement. □

tes, qui laisse soigneusement de côté le problème fondamental du contenu même de l'enseignement, et qui est mené en mettant sur la touche parents et grands élèves. Pour nous le travail en commun est la seule façon de décloisonner l'enseignement.

Dans certains établissements ont lieu, sur décision des sections syndicales des assemblées générales élèves - enseignants - parents : nous voulons sensibiliser l'opinion pour appuyer ces initiatives, sans le court-circuiter.

3. Enfin, troisième point essentiel : mettre en évidence le lien entre les luttes des enseignants, celle des jeunes et de tous les travailleurs, expliquer que c'est le capitalisme qui est en cause, et ce que doit être pour nous l'école...

Un tract, imparfait bien sûr, parce que fait trop vite... a été distribué. Destiné au grand public et pas aux spécialistes, nous le distribuons aux *soties de métro* ; l'accueil est assez favorable, beaucoup de gens le plient pour le lire ensuite, au lieu de parcourir et de jeter aussitôt le papier. Mais également **aux portes des établissements** d'enseignement secondaire de 2^e cycle et des collèges techniques de l'arrondissement, pour toucher les élèves et les professeurs. La population scolaire de l'arrondissement (25.000 élèves dont le tiers environ

dans le 2^e cycle et le technique) est soigneusement recensée par notre groupe de travail, avec l'adresse des établissements et les heures d'entrée. Chaque responsable de quartier (notre section est divisée en quatre quartiers géographiques) assure la distribution dans les établissements situés sur son secteur.

Nous espérons, grâce au bulletin réponse qui termine le tract nouer des contacts à l'intérieur des établissements. Les écoles primaires sont beaucoup plus difficiles à toucher à cause de leur dispersion (57 écoles et C.E.G. ou C.E.S.). Des envois de tracts sont prévus à destination du corps enseignant, et des A.P.E.

Quelles seront les suites ? Peut-être, si les expériences d'assemblées générales à l'intérieur des établissements sont trop peu nombreuses, une réunion publique du P.S.U. sur l'enseignement au cours du trimestre... Sûrement, pour la section P.S.U. du 13^e une écoute beaucoup plus attentive aux problèmes scolaires, locaux et généraux, pour être présents, dès qu'il se passera quelque chose, une liaison entre parents, engagés ou non dans les A.P.E. locales, l'appui aux lycéens s'ils peuvent lancer un groupe P.S.U., le soutien aux camarades enseignants habitant l'arrondissement mais travaillant ailleurs et souvent de façon isolée dans leur établissement.

VIE

quotidienne



Aux Buttes-Chaumont,
j'ai rencontré
des musiciens
heureux

DEPUIS un mois, les vieux kiosques à musique des squares de Paris retrouvent une nouvelle jeunesse grâce à cinq jeunes musiciens Jean Cohen, saxophoniste, Evan Chandlee, flûtiste et clarinetiste ; Joseph Dejan, guitariste ; François Mochali, contrebassiste ; Jean-Louis Mechali, batteur.

Le samedi 24 septembre, il y avait foule aux Buttes-Chaumont, malgré un temps pluvieux. Jeunes étudiants amoureux de « free-jazz », mères de famille et enfants, retraités venus goûter le calme du parc... Certains savaient qu'à 16 h, le « Cohelmec Ensemble » allait jouer, d'autres se demandaient ce qui se préparait ici. « Il paraît qu'ils vont jouer de la « musique »... » répondait anxieusement un gardien de square à un spectateur cu-

rieux... « mais ça a l'air de rigolos ! ». La pancarte en fer rouillée indiquait « ce soir 20 h 30 concert publi » (la dernière lettre effacée par le temps, faisait penser que les concerts sont bien rares maintenant !).

Les musiciens du « Cohelmec » s'installent sous le vieux kiosque, mais Joseph Dejan a oublié sa guitare et va, à toute vitesse, la récupérer. Le concert débutera à 17 h. Pendant ce temps, de très jeunes garçons improvisent un mini-concert et un groupe se forme. En face, les enfants continuent à jouer au tobogan, la barque du passeur vogue sur le petit lac, le marchand de gauffres fait des affaires. Enfin le guitariste arrive et tout le monde se groupe autour du kiosque. Les premières notes de musique que la pluie accompagne, éclatent

— « on dirait des cris d'animaux » dit un très jeune spectateur accroché au rebord du kiosque... « une sirène de bateau » réplique un autre...

Pendant plus d'une heure, les cinq musiciens s'en donnent à cœur joie, heureux des libertés qu'ils prennent avec leurs instruments. Pour eux, la musique est un jeu qui doit exprimer émotions ou joie de vivre. Beaucoup d'humour dans ce jazz en liberté !

Les concerts que donnent le « Cohelmec » sont gratuits dans les squares parisiens. Comment, penserez-vous, vivent ces cinq musiciens. Professionnels, ils participent à des concerts payants (dans des clubs, boîtes de nuit) et font des « télé ». Mais, pour élargir leurs recherches musicales et les faire partager à ceux qui n'ont pas les moyens de payer

une entrée dans un club, ils ont décidé de jouer gratuitement, partout où ils le peuvent (il suffit d'obtenir toutes formalités nécessaires : Ville de Paris, administration des Parcs et Jardins...). Jean-Louis Mechali aime cette atmosphère de parc public où les gens se sentent libres d'aimer, d'apprécier, libres de rester jusqu'au bout d'un concert, libres de rester le temps qu'ils veulent, libres aussi de partir si l'on n'aime pas, libres de rester en curieux et finalement d'être **heureusement conquis**.

Vers la fin de ce concert, étaient arrivés deux saxophonistes qui ont participé au final en improvisant avec le « Cohelmec ». A 19 h 30, le Parc est presque désert, seuls quelques attardés bavardent avec les musiciens, les cygnes glissent silencieusement sur le lac et

encore quelques notes de saxo fendent la nuit.

Nous ne saurions trop conseiller à nos lecteurs parisiens et banlieusards de passer leurs samedis d'octobre en compagnie du « Cohelmec Ensemble » :

— le 2 octobre (16 h) au square du Temple — le 9 au square Trousseau (12^e) — le 16 au square de Vaugirard (15^e) — le 23 au square Carpeaux (18^e).

Pour tous, indiquons que leur disque « Hypotigris Zebra Zebra » a été édité chez « Saravah » et qu'il doit se trouver logiquement chez tous les bons disquaires.

Et pour nos lecteurs de province, peut-être rencontreront-ils aussi des musiciens heureux (ou peut-être le « Cohelmec ») qui leur feront partager les joies du jazz en liberté. □

Une contestation rassurante

Alain Moutot

MOCKY a l'adolescence ténace. L'image du personnage qui se dégage peu à peu de son œuvre cinématographique et qu'il ne déteste pas interpréter lui-même, prend figure d'une jeunesse révoltée. Notre société qui fait fi de cette soif d'absolu, de justice, loin de la soumettre à ses fins ne fait bien souvent que provoquer sa rancœur et l'aigreur de sa haine. L'Albatros, oiseau à la pureté immaculée qui plane au-dessus des tribulations grotesques et des compromissions véreuses de ce bas monde réalise le symbole même des aspirations dont Jean-Pierre Mocky se veut l'interprète.

Un policier à prétexte politique

Son film se présente comme

une sorte de poursuite infernale de la société contre un garçon qui a été injustement jeté en prison parce qu'il avait tué un flic dans un commissariat en se défendant. Ensuite sur le rythme haletant et trépidant du « policier », il y a de tout dans l'Albatros et pour tous les goûts. Tour à tour, une évasion, une campagne électorale dégueulasse où sous le slogan d'« Une France propre », deux requins de la politique rivalisent en coups bas ; la jeune fille d'un des candidats pour couvrir l'évasion prend le parti de son ravisseur, la mort du héros qui se rendait aux policiers après avoir fait l'amour en public dans un mirador de la prison... On ne manquera pas d'être sensible à la manière dont Mocky traduit l'angoisse grâce aux bel-

les images de son photographe Marcel Weiss. Il sait faire ressentir une certaine ambiance : les poursuites nocturnes, le décor inondé de brouillard, le crissement des pneus sur l'asphalte mouillée. Et puis la spontanéité du héros est touchante ; certains s'y laisseront prendre : Il a atteint la frontière et son salut, mais revient pour défendre sa belle qui de toute façon était sauvée.

La politique honnie !

Mais voilà, avec de belles couleurs, Mocky nous a réservé tous les vieux mythes qui font le support culturel de la société qu'il prétend contester : héroïsme solitaire, gran-

deur de l'acte individuel qui confond les méchants, gratuité de l'entreprise. L'art pour l'art en somme. Il y a pire. Le reflet de la campagne électorale, car la politique, il nous la fait voir par le petit côté de la lorgnette, renforce en tous points le spectateur dans ses a-priori : toute politique est pourrie, dégoûtante à s'y salir le bout des doigts, le monde n'est pas digne de l'intérêt que pourrait lui accorder la jeunesse. Peut-être vaut-il mieux qu'elle détourne ses regards vers le paradis des héros esseulés et blasés, image renforcée par la soi-disante et impossible indépendance de Mocky par rapport au cinéma français ? Le crépuscule des demi-dieux romantiques n'a décidément pas sonné. Une scène particulièrement édifiante du film nous

montre Mocky se baladant dans un super-marché privé de surveillance pour se servir au rayon vêtements, libre de toute contrainte. C'est une manière très incisive d'aller au-devant des désirs inconscients du consommateur qui sommeille dans le spectateur de ce genre de film.

Dans une précédente étude sur Mocky, (voir T.S. n° 451) et sur son insoumission à la bourgeoisie, le bénéfice du doute lui était accordé. Avec l'Albatros, ce doute n'est plus permis. Il y a des révoltes qui ne se heurtent pas à la société parce qu'elle s'en sert pour masquer l'essentiel de son oppression sous ces gesticulations affables. Il est une insoumission qui rassure. A ne gêner rien ni personne, Mocky peut rester adolescent. □